

FRANCOBOIS
930, route Bélanger
Saint-Pascal, G0L 3Y0
Licence # RBQ 1830-5490-22

- Fabricant (bois, mélamine, stratifié, thermo-plastique)
- Armoires de cuisine et de salle de bains
- Centre de coupe de comptoirs et comptoirs massifs Surell
- Meubles commerciaux et résidentiels sur mesure
- Escaliers

Sylvain Emond, prop.
Tél. bur. : 418 492-1666 | Tél. rés. : 418 492-9352

C'EST L'HEURE TOYOTA

Venez réserver votre véhicule dès maintenant!



2022 RAV4 LE 4RM
96\$* (260 PAIEMENTS SUR 60 MOIS)
0 \$ DE CONTRIBUTION DES CONCESSIONNAIRES



2022 COROLLA CROSS L 4RM
84\$* (260 PAIEMENTS SUR 60 MOIS)
0 \$ DE CONTRIBUTION DES CONCESSIONNAIRES

TUNDRA 2022



* Pour un temps limité. Voir les détails chez **PEA** protection extra-attentive

* Informations auprès de votre représentant

RIVIÈRE-DU-LOUP

159 A, Fraser, Rivière-du-Loup
418 862-3222
www.rivieredulouptoyota.com

HONDA Certifié INSPECTION EN 100 POINTS **CarProof**
GARANTIE 7 ANS OU 160 000 KM

Venez voir notre inventaire...

DEGIRO
MONTMAGNY
418 248-2133 1 800 598-5444
www.hondadegiro.com

point S CERTIFIÉ PNEUS LOURDS

PNEUS F.M.

- 595, boulevard Hébert, Saint-Pascal
418.492.6035 • 1.800.463.1375
- Mécanique générale
- 580, boulevard Hébert, Saint-Pascal
418.492.2907

point-s.ca/pneusfm/

bandag

PNEUS
ALIGNEMENT
SUSPENSION
VIDANGE
FREINS
SILENCIEUX
INJECTION

La puissance d'un groupe

OLIVIER
KAMOURASKA | CHRYSLER

Venez me rencontrer!
Ovide Lévesque, conseiller aux ventes
418 551-2532

255, av. Patry, Saint-Pascal (aut. 20, sortie 465)
418 492-3432 • 1 800 363-3432
olivierkamouraskachrysler.com

LE MERCREDI 9 FÉVRIER 2022

Le Placoteux

VOLUME 44, ÉDITION 06
32 PAGES

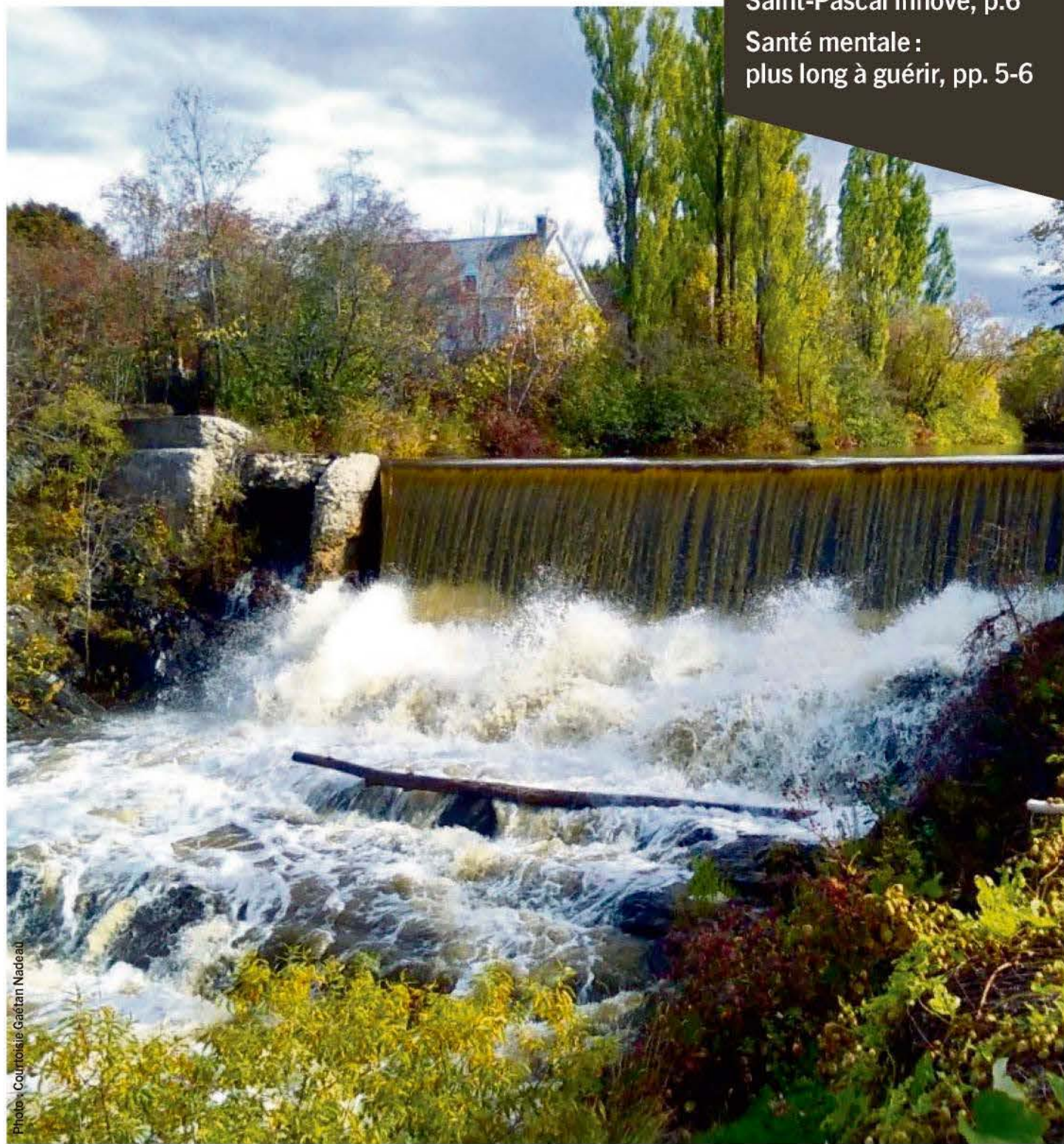


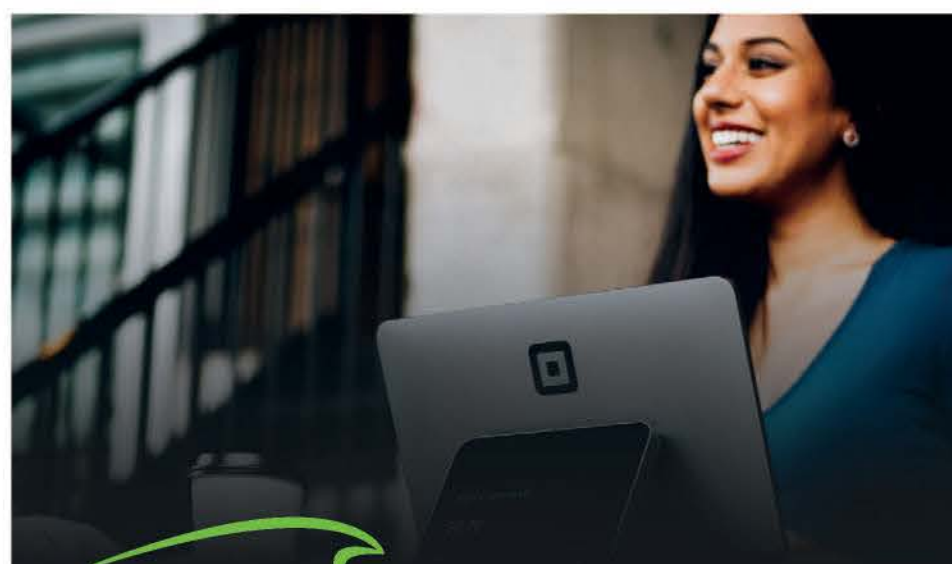
Photo : Courtoisie Gaëtan Nadeau

P.3

Vers le démantèlement d'un barrage

Couches lavables :
Saint-Pascal innove, p.6

Santé mentale :
plus long à guérir, pp. 5-6



GROUPE COLLEGIA | **CÉGEP DE RIVIÈRE-DU-LOUP**
SERVICE AUX ENTREPRISES

S.M.I.L.E

L'ABC DE L'APPROCHE CLIENT

Visez l'excellence en matière de service à la clientèle avec la formation S.M.I.L.E.

- **Techniques personnalisées** d'approche client
- **Solutions** ancrées dans la réalité de votre secteur d'activité
- **Outils concrets** pour accueillir, servir et fidéliser sa clientèle

Durée : 16 heures / 4 demi-journées
Date : à partir du 28 février 2022
Date limite d'inscription : 25 février 2022
Coût : 25 \$ par employé*

*Formation offerte exclusivement aux entreprises et organismes

Information et inscription :
 sae@cegeprdl.ca • 418 862-6903, poste 2119
 collegia.qc.ca/sae

Avec la participation financière de:

Québec  **VOLCAN** 

» ACTUALITÉ

Un autre profit impressionnant pour l'hebdomadaire Le Placoteux

STÉPHANIE GENDRON

Le Placoteux a terminé son année financière 2020-2021 avec un excédent d'exercice de plus de 200 000 \$. L'exploit n'a pas manqué d'être applaudi par les membres de la coopérative réunis en assemblée générale annuelle virtuelle le 2 février dernier.



L'excédent financier était 206 814 \$ au 30 juin 2021. Un an auparavant, celui-ci s'élevait à 148 676 \$. Malgré la pandémie, l'hebdomadaire Le Placoteux se tire très bien d'affaire, a souligné le directeur général Louis Turbide, qui célébrait par le fait même sa cinquième année à la barre de la coopérative.

« Comme pour d'autres entreprises, il y a bien sûr des aides financières gouvernementales qui ont permis de gonfler le bénéfice d'exploitation, mais les ventes de publicité ont tout de même augmenté de 100 000 \$ comparativement à l'an dernier. Cette augmentation est aussi là par rapport à 2019, mais de façon moins importante », a-t-il reconnu.

Ces bénéfices enregistrés au cours des deux dernières années ont permis de gonfler l'actif net de l'entreprise qui a pratiquement doublé en cinq ans. Si le président de la coopérative et des Gens d'affaires de Saint-Pascal Jean-Pierre Tirman estime que le journal a les moyens de ses ambitions quant au développement de nouveaux projets, il a tenu à rappeler aux membres que la mission première de l'organisation était de garantir, dans la région, des emplois de qualité à l'équipe actuelle.

« L'actif que nous avons réussi à cumuler ces dernières années nous permet quand même de réévaluer notre structure de dons et commandites afin que nos investissements futurs au sein de la communauté pascalienne soient encore plus significatifs », a-t-il déclaré.

Faits saillants

Parmi les faits saillants de la dernière année, le directeur général a souligné que le contrat de sous-traitance graphique qui liait Le Placoteux à la revue Sentier Chasse-Pêche avait pris fin à l'automne 2020. L'hebdomadaire planche actuellement sur un autre projet qui permettra de consolider les emplois au sein de son département graphique.

Dans la foulée, Louis Turbide a également souligné le travail de l'équipe de travail dans le contexte pandémique qui perdure depuis mars 2020. Il s'est d'ailleurs dit heureux des nombreux prix journalistiques remportés par Maxime Paradis dans le cadre du dernier gala des Grands Prix des Hebdos, le plus grand nombre tous journaux confondus membres d'Hebdos Québec.

Les dernières semaines ont quant à elles été marquées par un changement d'imprimeur, anciennement Transcontinental, désormais Québecor, et le lancement d'une nouvelle maquette graphique pour l'édition papier du journal. De légères bonifications ont également été apportées au site internet LePlacoteux.com qui a aussi vu ses ventes publicitaires augmenter lors de la dernière année financière.

Du côté du conseil d'administration, un seul poste était en élection. Gabriel Landry, marchand-propriétaire du Provigo de Saint-Pascal, a été reconduit à son poste d'administrateur pour une durée de trois ans. Jean-Pierre Tirman, Sébastien Massé, Luc Morneau, Louis Turbide et Maxime Paradis complètent le conseil d'administration.

Au quotidien sur leplacoteux.com



web@leplacoteux.com

MAXIME PARADIS

SAINT-JEAN-PORT-JOLI

Vers le démantèlement d'un barrage sur la rivière Trois-Saumons

Un processus a été entamé afin de procéder au démantèlement du dernier barrage, aussi appelé écluse, en aval de la rivière Trois-Saumons à Saint-Jean-Port-Joli. Abîmé lors de la dernière crue, cet ouvrage menace aujourd'hui les infrastructures et l'écosystème à l'embouchure de la rivière.

Traversant de part et d'autre la rivière Trois-Saumons, en amont de l'ancien moulin situé côté ouest et de l'ancienne tannerie côté est, ce barrage a en partie cédé lors de la débâcle printanière de 2021. Pour Gaétan Nadeau, voisin de l'ouvrage, la brèche ainsi créée a été l'occasion de réunir différents acteurs publics comme les municipalités de Saint-Jean-Port-Joli et de Saint-Aubert, la MRC de L'Islet et l'OBV de la Côte-du-Sud afin d'évaluer le démantèlement de l'infrastructure et redonner ses droits à la nature.

« Ce barrage n'a plus de fonction économique depuis les années 1970. Procéder au démantèlement assurera plus de prévisibilité quant au débit de la rivière, ça sera mieux sur le plan environnemental et ça sera aussi beaucoup plus esthétique », a-t-il reconnu.

L'opinion est aussi partagée par la gestionnaire des cours d'eau à la MRC de L'Islet, Joanne Tardif, dont l'organisation agit comme gestionnaire de projet. Avant d'en venir au démantèlement complet, il faudra cependant acquérir des connaissances préalables pour permettre une planification adaptée du démantèlement du barrage et de la restauration des milieux hydriques

et riverains. Différentes études sont donc à prévoir. Parmi elles, la caractérisation des milieux naturels et des habitats fauniques, l'inventaire des espèces de poissons et des espèces sensibles présentes en amont et en aval du barrage, le suivi de la qualité de l'eau, une étude hydraulique et sédimentaire, l'évaluation des impacts des travaux sur les milieux naturels et l'élaboration de mesures visant à diminuer ces impacts.

Une fois les résultats obtenus, des plans et devis seront préparés et une demande d'autorisation ministérielle sera déposée en vue des travaux. Ainsi, quelques années pourraient s'écouler avant que ne soit complétée la démolition.

MRC de Montmagny

À ce chapitre, l'expérience actuellement vécue à Saint-Paul-de-Montminy dans la MRC de Montmagny est très révélatrice. Le démantèlement d'un ouvrage beaucoup plus imposant y est prévu cette année sur la rivière du Moulin. La responsable de ce projet, Aurélie Bousquet, indiquait travailler sur ce dossier depuis maintenant trois ans. Quant à l'appel d'offre visant la démolition, il a été lancé que tout récemment, le 18 janvier,



après validation par le conseil des maires de la MRC de Montmagny.

« Nous sommes actuellement à préparer la demande d'autorisation ministérielle à faire parvenir au ministère de l'Environnement. Ce sont des projets d'envergure qui prennent du temps pour les études et le financement. Si nous avons les autorisations nécessaires, on souhaite réaliser le projet après le 15 juin et le compléter idéalement avant le 26 juillet de cette année », a-t-elle indiqué par courriel.

Selon Joanne Tardif, la MRC de L'Islet sera en mesure de trouver ce financement nécessaire si elle arrive à démontrer les bénéfices du démantèlement au-delà de l'aspect esthétique. Des travaux entamés par

des biologistes mandatés par le ministère de la Faune, bien avant que le retrait du barrage ne soit dans l'air, risquent d'ailleurs d'aider la cause, les résultats préliminaires indiquant de belles avenues à explorer au sein d'autres études prévues prochainement.

« Il y a aussi tout l'aspect sécurité qui n'est pas à négliger. La brèche qui s'est créée le printemps dernier menace certaines résidences du côté est de la rivière en cas de crue et accentue la sédimentation à l'embouchure de la rivière à proximité du pont de la route 132. L'espace que le gravier prend en bordure de l'infrastructure fait remonter le niveau de l'eau et accentue les risques d'embâcles. Ce n'est pas souhaitable. »

RETRAIT D'UN BARRAGE SUR LA TROIS-SAUMONS

Des bénéfices à prévoir pour la faune aquatique

MAXIME PARADIS

Le démantèlement du barrage le plus en aval de la rivière Trois-Saumons à Saint-Jean-Port-Joli aurait certainement un impact positif sur la faune aquatique. Par contre, rien n'est moins sûr en ce qui concerne la frayère d'éperlan arc-en-ciel découverte à l'embouchure de la rivière en 2019.

Biologiste au Bureau d'écologie appliquée, Marylène Ricard fait partie de ceux qui ont contribué à découvrir la frayère d'éperlan arc-en-ciel en aval du barrage de la rivière Trois-Saumons en 2019. Le printemps dernier, les observations de ses collègues et elles ont permis de constater que la frayère était beaucoup plus étendue que ce qui avait été appréhendé lors de la découverte réalisée deux ans auparavant au même endroit.

L'éperlan arc-en-ciel étant une espèce ayant connu une baisse significative de sa population ces dernières décennies, cette bonne nouvelle est toute de même accompagnée de craintes. « Déjà en 2019, on observait qu'il y avait une bonne quantité d'œufs à l'extérieur de l'eau, à cause de l'effet de la marée. C'est sûr que ce n'est pas idéal, car les œufs se retrouvent à sécher à l'extérieur de l'eau et à mourir », mentionne la biologiste.

Dans l'éventualité du retrait du barrage, on s'inquiète maintenant de l'apport en sédiments qui sera soudainement libéré et de la possibilité qu'ils viennent recouvrir la frayère. À elle seule, la brèche ouverte l'an dernier a déjà la capacité de laisser passer davantage de sédiments habituellement retenus par le barrage.

« Selon moi, la frayère est à risque. Mais il est évident que seules des études plus poussées nous permettront de mieux comprendre comment la rivière va se comporter une fois le barrage retiré », ajoute Marlène Ricard.

Anguille

Concernant l'anguille, une autre espèce menacée dans nos cours d'eau depuis plusieurs années, Marlène Ricard soulignait que le retrait du barrage pourrait être bénéfique pour cette espèce. Elle rappelle qu'il est connu depuis longtemps que les probléma-

tiques associées aux populations d'anguilles au Québec sont en lien avec la présence des barrages sur nos rivières.

« L'anguille se reproduit dans la mer des Sargasses, au nord-est des Antilles, elle migre ensuite en partie vers le Saint-Laurent puis ses affluents. C'est une espèce qui est capable de remonter les barrages, mais le problème est quand elle redescend, elle se fait turbiner. »

Dans le contexte des changements climatiques où les différentes espèces sont amenées à circuler davantage afin de retrouver les conditions propices à leur établissement,

la biologiste insiste sur l'importance d'adapter les écosystèmes à ces déplacements. Chez les poissons, cela passe entre autres par le retrait des obstacles, ces nombreux barrages d'antan qui ne sont plus utilisés, comme celui sur la rivière Trois-Saumons qu'on envisage aujourd'hui de démanteler.

« L'acquisition de connaissances qui va découler de ce projet de démantèlement est très importante et doit être bien documentée, car il est à prévoir qu'il y aura davantage d'entreprises similaires dans le futur. On peut donc penser que les observations qui seront faites au barrage de rivière Trois-Saumons permettront d'orienter le travail ailleurs. »

Éperlan arc-en-ciel. Photo : OBAKIR.



Le barrage en bref

Année de construction : 1964
Type de barrage : Béton-gravité
Hauteur : 3,70 m
Longueur : 32 m
Capacité de retenue : 5 625 m³

LE BON MOT

de la semaine

On confond trop souvent les chiffres et les nombres.

Nous utilisons dix chiffres (0 à 9) pour composer des millions de nombres.

Alors, 2468 n'est pas un chiffre mais un nombre à quatre chiffres.

06-22

800 000

QUÉBÉCOIS SONT ANALPHABÈTES

Aidez-nous à les aider!

Faites un don :
1 800 361-9142
fondationalphabetisation.org

Fondation pour
l'alphabétisation
Don, aide et espoir

Télé bingo Rotary



En 2020 – 2021
**DES DONS DE
PLUS OU MOINS
55 000 \$**

ont été remis aux
organismes suivants :

- Maison Desjardins des soins palliatifs de Rivière-du-Loup
- Carrefour d'Initiatives Populaires de Rivière-du-Loup
- Ligne de vie du Témiscouata
- Camp Canawish
- Le Dôme
- Camp musical de St-Alexandre
- Ass. des personnes handicapées du Kamouraska Est
- Moisson Kamouraska
- Cuisines collectives de Cabano
- Comité d'action contre la pauvreté de St-Pacôme
- Société St-Vincent-de-Paul de Rivière-du-Loup

MERCI de continuer à encourager
le Télé Bingo Rotary; grâce à vous,
nous pouvons faire des dons
à des organismes qui en ont
vraiment besoin.

LES PLACOTAGES

Ici on joue dehors

La Ville de La Pocatière est heureuse de convier la population pocatoise à sa grande fête hivernale, Ici on joue dehors!, qui aura lieu le samedi 12 février prochain, dès 13 h, aux terrains récréatifs, près du Centre Bombardier. En plus des activités de patinage et de glissade accessible en tout temps, une foule d'animations seront proposées. Babyfoot géant, Bubble soccer, curling, peinture sur neige seront à l'honneur. Également sur le site, jeux gonflables, chocolat chaud, feu de bois et guimauves. À ne pas manquer, la Zumba avec Cathy Lemieux de 13 h 30 à 14 h. Apportez luge et patins. Le passeport vaccinal sera exigé. Pour toute information, communiquez avec Mme Élisabeth Bercegeay au 418 856-2222, poste 2018.



**Réouverture
des locaux
de la**

Saint-Vincent de Paul

(La Pocatière et Saint-Onésime)

Veuillez noter que nos locaux seront
de nouveau prêts à vous accueillir à
partir du **mercredi 9 février 2022**,
aux heures habituelles (13 h à 17 h).

La désinfection des mains et le
port du masque demeureront
obligatoires.

6624P0622

s'associe à
**PASSEURS
DE MÉMOIRE**

s'associe à

**la CHRONIQUE de
Yves Hébert**



Aux origines de Sainte-Hélène de Kamouraska

L'histoire de Sainte-Hélène-de-Kamouraska est intimement liée au surplus de population et au morcellement des terres que l'on observe dès le début des années 1800 dans plusieurs seigneuries de la Côte-du-Sud.

En 1803, le curé Joseph Verreau de Saint-Roch-des-Aulnaies constate déjà ce surplus dans sa paroisse. Le missionnaire résidant de la paroisse Saint-André de L'Islet-du-Portage Joseph Dorval lui aurait recommandé d'amener des colons au 2^e rang de sa paroisse. Une tradition veut que le curé ait offert gratuitement une terre à son engagé Clément Vincent Morin qui aurait par la suite attiré des habitants de Saint-Roch-des-Aulnaies sur les nouvelles concessions du 2^e rang.

Ainsi, plusieurs choisissent de s'y établir. Mentionnons les familles d'Hubert Saint-Pierre, Jean Saint-Pierre, François Ouellet et Charles Castonguay. En 1827, on y trouve une quarantaine de familles. Ces terres font partie de la seigneurie de Kamouraska appartenant à Pascal Taché et de la seigneurie de L'Islet-du-Portage propriété de Joseph Fraser.

Le village de la Pinière, comme on l'appelle à l'époque, se situe juste à l'est d'un secteur de Saint-André appelé village Mississippi. Ces noms de lieux se retrouvent sur une carte de l'arpenteur Pascal-Horace Dumais dressée le 31 décembre 1847 et conservée à Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Ce lieu de peuplement est desservi religieusement à partir de 1849. Son premier desservant est le curé de Saint-Pascal Nicolas-Tolentin Hébert (1810-1888). Celui-ci est connu pour avoir fondé la Société de colonisation des comtés de L'Islet-Kamouraska et visait la colonisation du Saguenay.

À la suite du démembrement de parties de territoires des paroisses de Saint-André, Saint-Louis et Saint-Pascal, la paroisse Sainte-Hélène est érigée canoniquement le 14 octobre 1846. Sa première église est construite l'année suivante et achevée autour de 1849, mais elle subira des transformations au cours des années, notamment en 1871. Avec ses deux tours d'escalier en bois, elle se démarque des autres églises de la région.



L'église de Sainte-Hélène vers 1900.
Photo : Carte postale de
J.P. Garneau; collection privée.

06-22

Le Korvette de Saint-Pascal est déménagé

Le propriétaire et président de la chaîne des Magasins Korvette Ltée, M. Daniel Binette, confirme le déménagement du magasin de Saint-Pascal. Pour l'occasion, une grande vente de déménagement est organisée les 10-11-12-13 février 2022. L'entreprise est maintenant installée dans l'ancienne bâtisse IGA située sur l'avenue Chapleau à Saint-Pascal. Depuis 1996, le commerce opérait sur la rue Taché dans un

local d'environ 6000 pieds carrés, lequel est demeuré ouvert jusqu'à la fin de janvier 2022. La superficie du nouvel emplacement passera à près de 11 000 pieds carrés. Korvette invite toute personne à la recherche d'un emploi à déposer sa candidature en mains propres à notre succursale. Pour postuler ou pour plus d'informations sur les postes offerts chez Les Magasins Korvette : www.korvette.ca/emplois Source : Korvette

Le Placoteux
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

491, avenue D'Anjou,
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
418 492-2706 • Téléc. : 418 492-9706

901C, 4^e Avenue,
La Pocatière (Québec) G0R 1Z0
418 856-5172 • Téléc. : 418 856-5734

www.leplacoteux.com

Financé par le
gouvernement
du Québec

Canada



Impression : **QUÉBECOR**
Média

Distribution



DIRECTEUR GÉNÉRAL
Louis Turbide (poste 105)
direction@leplacoteux.com

JOURNALISTE
Stéphanie Gendron (poste 109)
journaliste@leplacoteux.com

JOURNALISTE
Maxime Paradis (poste 103)
web@leplacoteux.com

VENTES
Pierre Dumais (poste 122)
pierre@leplacoteux.com

Hélaine Pettigrew (poste 108)
helaine@leplacoteux.com

ADMINISTRATION
Marlyse Sambou (poste 102)
administration@leplacoteux.com

PRODUCTION
Marjorie Ouellet (poste 111)
Coordonnatrice

Manon Brousseau (poste 106)
montage@leplacoteux.com

Marie-Kim Lefrançois

RÉCEPTION / PETITES ANNONCES
Marlyse Sambou (poste 101)
petitesannonces@leplacoteux.com

CARICATURISTE : Métyvié

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Jean-Pierre Tirman, président
Sébastien Massé, vice-président
Gabriel Landry, directeur
Luc Morneau, directeur
Maxime Paradis, directeur

Édition Kamouraska-L'Islet 18 505 copies

Notre responsabilité pour une erreur ou omission
ne peut excéder le montant déboursé par l'annonce.
Nous ne pouvons garantir l'exactitude des couleurs
imprimées. Toute reproduction intégrale ou partielle
du contenu de ce journal est interdite sans
l'autorisation de l'éditeur. ISSN 0908-207X. Dépôt
légal : 1 trimestre 1979.

Société canadienne des postes envois de publica-
tions canadiennes, contrat de vente #0187755.

ABONNEMENT : Pour l'extérieur : 85\$/année,
TPS et TVQ incluses



Fait de plus de 50%
de papier recyclé.
Merci de recycler
ce journal.



journaliste@leplacoteux.com

STÉPHANIE GENDRON

PRÉVENTION DU SUICIDE

Pas plus de suicides en 2020 attribuables à la pandémie

L'Association québécoise de prévention du suicide (AQPS) indique que les observations préliminaires du Bureau du coroner en chef du Québec et de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) ne révèlent pas d'augmentation du taux de mortalité par suicides en 2020 attribuable à la pandémie. On continue de recenser en moyenne trois suicides par jour.

Habituellement, les statistiques prennent trois ans à être officialisées et publiées. Un traitement rapide et continu des données a été effectué pour tenter de savoir si la première année de la pandémie a mené à un plus haut taux de suicide et il s'avère que non. On s'attend aussi que 2021 demeure stable.

«On voit que les facteurs de risque reliés au suicide ont augmenté, mais en contrepartie, les facteurs atténuants, soit les effets de protection, ont augmenté», indique Jérôme Gaudreault, directeur général de l'Association québécoise de prévention du suicide.

Il cite en exemple, le sentiment d'être utile dans la lutte à la propagation de la maladie, l'adaptation pour voir ses proches avec les Zoom et visioconférence et aussi la notion de bulles familiales qui se sont créées et renforcées.

Toutefois, le début de 2022 semble marquer un changement de ton. Le retour au confinement rend plus moroses et plus agressifs les gens vulnérables, selon ce qui a été remarqué sur les lignes d'écoute. On estime aussi que les contrecoups peuvent être à plus long terme, bien après la fin de la pandémie.

Une anomalie s'impose néanmoins dans les statistiques rendues publiques ces derniers jours. On observe une hausse marquée des hospitalisations pour idées suicidaires et tentatives de suicide chez les jeunes filles de 14 à 19 ans, une tranche d'âge où le nombre de suicides est très bas.

«Ça nous questionne beaucoup. Il faut évaluer s'il y a plus de détresse ou si on prend plus au sérieux ces idées suicidaires», indique M. Gaudreault.

KRTB

Au Bas-Saint-Laurent, les données se limitent toujours jusqu'à 2019. La stabilité est présente avec une trentaine de suicides par année.

Sur le terrain, si le nombre de nouvelles personnes qui ont accepté les services du Centre de prévention suicide du KRTB



Photo: Unsplash.com

Aide au Centre de prévention suicide du KRTB

2020-2021

- 242 nouvelles personnes ont accepté les services
- 880 appels téléphoniques
- 173 soutiens individuels
- 146 soutiens de deuil

2021-2022

(en date du 1^{er} février 2022)

- 208 nouvelles personnes ont accepté les services
- 954 appels téléphoniques
- 223 soutiens individuels
- 126 soutiens de deuil

CRÉATEUR D'AMBIANCE



DUMAIS
camilledumais.com
1005 rue Lévesque
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
418 492-2347
418 492-9603
info@camilledumais.com

Le cancer peut faire peur, mais vous n'êtes pas seul.

418 683-8666 | cancer.ca



Société canadienne du cancer

ACTUALITÉ

n'a pas nécessairement explosé cette dernière année, les appels téléphoniques sont plus nombreux, tout comme les soutiens individuels.

En effet, depuis quelques années, on remarque une constante dans l'augmentation des soutiens et des appels, indique-t-on au Centre de prévention suicide du KRTB. «Nous tentons d'être

de plus en plus présents, la démythification de la demande d'aide, les formations qui sont déployées à grande échelle sur le territoire. Nous aimons croire que les gens sont plus sensibilisés à la cause et osent demander davantage de l'aide», indique Julie Jalbert, directrice générale et responsable clinique.

LE N° 1 POUR LA QUALITÉ, LE SERVICE ET LES BAS PRIX

Réservez vos fleurs pour la Saint-Valentin!

HORAIRE SPÉCIAL de la SAINT-VALENTIN
Dimanche 13 février de 9 h à 16 h
Lundi 14 février de 8 h à 18 h

Fleuriste Le Bel Arôme

Commande par Internet acceptée

614, 4^e Avenue La Pocatière
418 856-2925
www.fleuristelebelarome.com

EBEN
L'essence du Bien-être

Les Résidences Labrie
Résidences pour aînés

Soins de santé

Personnel attentif **Sécurité 24/7** **Confort**

Votre **santé** et votre **sécurité** nous tiennent à cœur!

Stéphane Lapointe, Directeur
465, av. Chapleau, Saint-Pascal
(418) 492-7922
www.ebenresidences.ca
info@ebenresidences.ca

Les hommes ont besoin de soutien plus longtemps pour se sentir mieux

STÉPHANIE GENDRON

Selon de récentes statistiques et observations de l'organisme Partage au Masculin, les hommes ont besoin d'un nombre plus élevé de rencontres pour se sentir mieux.

«Visiblement, c'est la fatigue pandémique. Tous les inconvénients atteignent davantage», résume Guy Dubé, le directeur général de Partage au Masculin, un centre d'aide pour les hommes en Chaudière-Appalaches, dont L'Islet. Une nouvelle personne sera d'ailleurs embauchée dans Montmagny-L'Islet pour offrir plus de soutien.

Si le nombre d'hommes qui font de nouvelles demandes n'augmente pas, voire même diminue, les rencontres sont plus nombreuses et le temps de guérison est plus long, constate-t-on.

Il y a deux ans, chaque homme avait besoin d'environ 4,98 rencontres par client. Ce chiffre est maintenant à 6,69. 45 % des hommes qui reçoivent de l'aide sont affectés par des difficultés de couple, indique-t-on également.

Pandémie

M. Dubé affirme que l'on compte de plus en plus de clients réfractaires aux vaccins et aux mesures sanitaires qui sont porteurs de beaucoup de détresse et qui se sentent ex-

clus de la société et qui pensent qu'ils sont exclus des services.

«Nous, on offre un sanctuaire, pas de jugement. On ne discutera pas si Legault est un tyran ou non, on va l'écouter. L'équipe d'intervention, ce qu'on pense, ça n'a pas d'importance», a dit M. Dubé, qui tend la main à ces gens qui se sentent exclus.

L'organisme offre des services gratuits en individuel ou en groupe, des cafés-discussion mensuels et des ateliers en ligne. Fondé il y a 27 ans, Partage au Masculin compte neuf points de services en Chaudière-Appalaches, dont Montmagny et Saint-Jean-Port-Joli.



Guy Dubé, directeur général de Partage au Masculin.

Saint-Pascal bonifie son programme d'aide à l'achat de couches lavables

MAXIME PARADIS

Devant l'engouement qui s'est accentué ces deux dernières années pour son programme d'aide à l'achat de couches réutilisables, Saint-Pascal bonifie l'ensemble et s'adjoint de nouveaux partenaires. Objectif : rejoindre une dizaine de familles par année.

L'enveloppe dévolue au Programme d'aide municipal pour l'achat de couches lavables implanté en 2009 était amplement suffisante pour répondre à la demande des familles. Si 900 \$ y étaient consentis annuellement, la totalité des sommes n'était jamais réclamée jusqu'à tout récemment, une trentaine de familles ayant bénéficié du programme tout au plus sur une période de 13 ans.

«Depuis deux ans, l'engouement n'a jamais été aussi fort. Il a fallu retourner devant le conseil municipal à quelques reprises pour que des résolutions soient adoptées visant à bonifier les sommes versées dans le cadre du programme», explique Emilie Poulin, directrice du développement et des communications à la Ville de Saint-Pascal.

Depuis le 1^{er} janvier dernier et jusqu'au 31 décembre 2024, ce sont 2500 \$ qui viendront bonifier le programme annuellement. 60 % des coûts à l'achat de couches lavables, jusqu'à concurrence 250 \$ par enfant, sont remboursables auprès de la Ville par le biais de ce programme. Saint-Pascal souhaite ainsi aider une dizaine de familles en moyenne par année.

Couche cadeau

En plus de bonifier son programme, Saint-Pascal a développé un partenariat avec Maude Forget de Confections Moufette afin de créer une couche réutilisable à l'effigie de la ville. Reprenant les couleurs du logo de Saint-Pascal, la couche, dont le design a été entièrement fait sur mesure par la jeune maman entrepreneure de 25 ans, présente des éléments distinctifs de la ville comme le Festival Bonjour la visite, le Parc des Sept-Chutes et la Montagne à Coton. Une couche de la sorte, d'une valeur de 40 \$, sera remise aux familles par demandes de subvention placée auprès de la Ville.

«Le choix des couches lavables est à la fois économique et écologique. Les couches

jetables sont une part importante des matières résiduelles dans nos sites d'enfouissement», a rappelé la mairesse de Saint-Pascal Solange Morneau.

À ce chapitre, Maude Forget mentionnait avoir fait le calcul lorsqu'elle a lancé son entreprise Confections Moufette. Amener trois enfants à la propreté, en moyenne l'âge de trois ans, coûtera environ près de 6000 \$ en couches à une famille. Avec un lot de 24 couches réutilisables, elle estime qu'une famille pourra conduire autant d'enfants vers la propreté, mais cette fois pour la somme de 1345 \$, incluant le montant moyen des subventions disponibles dans les municipalités ainsi que les frais de nettoyage et d'électricité nécessaire à l'entretien des couches. «Et ça n'inclut la somme que vous pouvez toucher si vous revendez les couches à la toute fin», ajoute-t-elle.

Service clé en main

Propriétaires de l'enseigne Familiprix à Saint-Pascal, les pharmaciennes Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier sautent aussi à pieds joints dans le projet en offrant cette fois-ci un service clé en main aux familles pascaliennes. Un emballage composé de 18 couches lavables, d'un paquet de lingettes réutilisables, d'un sac de transport, d'un sac pour les couches souillées, de deux rouleaux de 100 feuillets de fond de couche et d'un paquet de deux insertions régulières a été développé afin de permettre aux parents de toucher le maximum du remboursement offert par la Ville, soit 250 \$, et ainsi leur faciliter la vie dans leur démarche.

En optant pour cette proposition, les familles se verront également remettre 30 \$ en argent Gens d'affaires de Saint-Pascal dans le cadre de leur demande de remboursement. Cette initiative veut par le fait même encourager l'achat local. Le formulaire de commande est disponible directement en magasin.



Photo: Courtoisie Ville de Saint-Pascal.



Notre TABLE D'HÔTE du mois de FÉVRIER

le samedi, de 16 h 30 à 20 h et
le dimanche, de 11 h 30 à 19 h

Échangez votre dessert pour un autre choix Extra 3,50\$

Bouteille de vin Tocado rouge ou Astica blanc pour 15,95\$ valide avec ces menus

Potage ou crème

- Suggestion du chef

Entrées

- Escargots à l'ail gratinés 7,95\$
- Entrée de saumon fumé 7,95\$

Plats principaux

- Salade thaïlandaise au poulet grillé et vinaigrette mandarine 25,95\$
- Filet de sole amandine 27,95\$
- Brochette de poulet Opéra 27,95\$
- Contrefilet du chef, sauce aux poivres 31,95\$
- Duo terre et mer (filet mignon et crevettes pankos) 37,95\$

Dessert :
Fantaisie du moment

Opéra RESTAURANT

505, 4^e avenue Painchaud, La Pocatière
418 856-2422
www.restaurantopera.ca

Une Centrale de l'attractivité territoriale créée par une entreprise de Saint-Pascal

STÉPHANIE GENDRON

L'entreprise Visages Régionaux, dont le siège social est à Saint-Pascal, vient de lancer une Centrale de l'attractivité territoriale qui prend entre autres la forme d'une série de webinaires avec des spécialistes du développement régional.

Visages Régionaux a pu constater à travers ses mandats depuis plus de dix ans que les MRC et municipalités font face à des défis qui se ressemblent : pénurie de logements, manque de places en garderie, difficultés à recruter de la main-d'œuvre, etc. Maintenant que les problèmes sont clairs et reconnus, Visages Régionaux souhaitent aller vers les solutions. « La première proposition, ce sont des webinaires avec différents thèmes où nous invitons par exemple des experts pour venir en parler, dans l'optique des solutions », résumait la fondatrice de Visages Régionaux Marie-Eve Arbour.

On peut citer en exemple un intervenant qui viendrait jaser des différents modèles de garderie mis en place au Québec pour en inspirer d'autres. On leur demande en fait de présenter des idées innovantes, des modèles et des études de cas.

L'autre proposition s'adresse aux MRC et régions administratives et se veut plus comme un espace d'échanges qui rassemble des gens qui appliquent des démarches

en cours. Jusqu'à présent, la réponse est bonne, a pu constater Marie-Eve Arbour.

« On voit qu'on tombe à point pour plusieurs, qui, à titre d'exemple, sont à revoir leurs plans stratégiques », dit-elle. Les webinaires s'adressent aux élus, aux intervenants du monde municipal et du développement régional. On y retrouvera donc des maires ou conseillers, des agents de développement et des directions générales.

Webinaires

Les premiers webinaires confirmés portent sur la faible disponibilité de maisons pour accueillir de nouveaux arrivants, la rareté de logements, le vieillissement des maisons et la difficulté d'attirer des promoteurs immobiliers qui représentent un enjeu de taille pour plusieurs régions. Le sujet est complexe et vaste, mais les solutions existent, indique-t-on.

Pour les détails : Accueil - Visages régionaux (visagesregionaux.com) et l'onglet La Centrale.

ACTUALITÉ

Un drapeau hissé en soutien à la persévérance scolaire

Pour souligner les Journées de la persévérance scolaire et en appui à la démarche COSMOSS relative à ce thème, la MRC de Kamouraska, hissera un drapeau devant son centre administratif, du 14 au 18 février prochains.

« Hisser un drapeau pour valoriser l'éducation et la persévérance scolaire est significatif pour la MRC de Kamouraska. Ce qui l'est encore plus, c'est que cela représente un geste de soutien et de bienveillance envers nos jeunes et leur famille pour souligner la formidable adaptation dont ils font preuve depuis le tout début de la pandémie. Nous avons également une pensée pour tous les gens qui les entourent et qui, eux aussi, doivent faire preuve d'engagement au quotidien », a déclaré le préfet élu, M. Sylvain Roy.

Chez COSMOSS Kamouraska, on constate que les impacts de la pandémie sur la santé psychologique et la motivation des élèves et des étudiants sont nombreux et fragilisent leur persévérance scolaire et leur réussite éducative. C'est pourquoi la prévention est importante. « La prévention du décrochage nous concerne tous, pas exclusivement le monde scolaire, mais constitue un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement dès la petite enfance. Offrir un drapeau à la MRC de Kamouraska

en guise de geste de soutien est important pour nous. La collaboration entre l'école, la famille et la communauté engendre un effet positif considérable sur la réussite scolaire des jeunes », mentionne Mme Stéphanie Sénéchal, co-coordonnatrice chez COSMOSS Kamouraska.

Source : MRC de Kamouraska



Le préfet élu de la MRC de Kamouraska, M. Sylvain Roy, en compagnie de Stéphanie Sénéchal, co-coordonnatrice chez COSMOSS Kamouraska.



AU CANADA, ENVIRON



2 PERSONNES SUR 10

d'âge adulte sont atteintes d'une perte auditive minimalement de degré léger, et ce, sur les fréquences affectant la compréhension de la parole.

(Source : Statistique Canada, 2019)



La probabilité d'avoir une perte auditive augmente avec l'âge.



Vous aimeriez vérifier votre audition? Venez rencontrer une audioprothésiste pour un test de dépistage auditif sans frais*.

Prochains mardis de dépistage :
22 février 2022 / 29 mars 2022 / 26 avril 2022

* Offre valide jusqu'au 26 avril 2022

CLINIQUE
Danie Jean
AUDIOPROTHÉSISTES

402A, 4^e Avenue Painchaud
La Pocatière G0R 1Z0
418 856-1560
info@cliniquedjaudio.com

Bernard Généreux relativise la « division » au sein du Parti conservateur

MAXIME PARADIS

Bernard Généreux a tenté de relativiser ce qui peut donner l'apparence d'une « division » au sein du Parti conservateur du Canada (PCC). Au lendemain d'un vote de confiance dont les résultats indiquaient clairement la porte au chef Erin O'Toole, le député de Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup reste convaincu qu'il y a possibilité de concilier les différentes visions au sein du PCC.

Il n'a pas voulu signifier s'il avait voté en faveur d'Erin O'Toole, pas plus que pour Candice Bergen qui a depuis été nommée cheffe intérimaire jusqu'à l'issue d'une prochaine course à la chefferie au Parti conservateur du Canada. Discret, Bernard Généreux s'est contenté de remercier le chef destitué et de féliciter Mme Bergen.

« C'est inédit une course au leadership et une campagne électorale en pleine pandémie. Erin et sa famille méritent tout notre respect. Ça n'a pas été facile », a déclaré Bernard Généreux.

73 députés conservateurs sur 118 ont dit souhaiter le remplacement d'Erin O'Toole comme chef du PCC, soit une proportion de 62 % du caucus conservateur, au terme d'un vote de confiance tenu le 2 février dernier. Né à Montréal et député de la circonscription de Durham en Ontario, Erin O'Toole était associé à l'aile plus progressiste du Parti conservateur du Canada, en témoigne le recentrage qu'il a tenté d'opérer à la formation politique lors de la dernière élection fédérale.

Le résultat pratiquement similaire à celui de 2009 obtenu lors du dernier scrutin fédéral et une exacerbation de la frange plus à droite du PCC face à l'étirement de la crise pandémique et les mesures sanitaires jugées coercitives à l'endroit des Canadiens seraient à l'origine de l'affaiblissement du leadership d'Erin O'Toole dans les derniers mois. La tergiversation dont il a ensuite fait preuve dans les derniers jours face à la venue du convoi de camionneurs devant manifester contre l'imposition de la vaccination aux camionneurs qui doivent traverser la frontière aurait précipité sa destitution.

Sur cette question, le député conservateur de Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup a bien tenté de nuancer, rappelant que son parti appuyait la cause des camionneurs, mais pas le convoi qui lui réclame en plus la fin des mesures sanitaires au pays. Pourtant, dès les premiers moments de son annonce, ce convoi avait bénéficié de l'appui de certains ténors du PCC, dont l'ancien chef Andrew Scheer, la nouvelle cheffe intérimaire Candice Bergen et le prétendant à la chefferie Pierre Poilievre.

« Notre position a toujours été qu'on appuie les camionneurs, jamais le convoi ». Les photos de mes collègues avec des gens de leurs circonscriptions étaient avec

des camionneurs, par des organisateurs du convoi », a insisté Bernard Généreux qui s'est dit en accord avec le maintien des mesures sanitaires actuelles en raison de la fragilité des réseaux de la santé, entre autres au Québec. Ils demandent néanmoins de la part des différents paliers de gouvernements de commencer à réfléchir à la phase endémique de la COVID-19, comme ailleurs dans le monde.

Division

Si les résultats du vote de confiance du 2 février laissent entrevoir une forte division au sein du Parti conservateur du Canada, Bernard Généreux a toutefois tenté de la minimiser. « La remise en cause du leadership d'un chef, c'est normal. Tous les partis finissent par passer par là », dit-il.

Né de la fusion de l'ancien Parti progressiste-conservateur de l'époque de Brian Mulroney, dont les bases étaient surtout présentes dans l'est du pays, et de l'Alliance canadienne fortement implantée dans l'ouest, le PCC actuel semble avoir de la difficulté à retrouver le chemin de l'unité depuis la défaite électorale de 2015 et de la démission de l'ancien premier ministre Stephen Harper qui a suivi. Bernard Généreux, qui avoue s'identifier davantage à la frange progressiste-conservatrice, et cela, depuis l'époque où Brian Mulroney a fait adhérer le Canada au traité de libre-échange avec les États-Unis, estime ne pas être si éloigné de la branche plus libertarienne du parti pour autant.

« L'avenir du Parti conservateur du Canada passe par le respect de ce qui nous unit. Il faut juste bien le définir et aussi prendre en considération que la démographie canadienne change, particulièrement dans les grandes métropoles, et qu'il faut adopter un message qui va plaire à notre base, mais aussi à l'ensemble des Canadiens. »

Concernant la prochaine course à la chefferie qui s'annonce, Bernard Généreux n'a pas voulu s'avancer sur un quelconque appui envers l'un ou l'autre des quelques prétendants actuellement évoqués. Il a simplement indiqué que le bilinguisme ou l'intérêt d'un aspirant-chef à améliorer sa maîtrise des deux langues officielles influencera certainement son choix.



Bernard Généreux et Erin O'Toole. Photo: Archives.

VIVE ❄️ LE VOLKS D'HIVER

L'offre prend fin le 28 février

Pourquoi VW?

La confiance en hiver grâce à la traction intégrale 4MOTION^{MD}

Voilà pourquoi.

En ce moment, c'est payant d'attendre

Obtenez une remise du fabricant de

300 \$ plus bénéficiez d'un taux garanti pendant **180 jours** lorsque vous précommandez certains modèles de Volkswagen*



* Voir les détails chez

RINFRET
Volkswagen

LÉVIS, 6101, rue des Moissons
418 833-2133
www.rinfretvw.ca

* Inventaire limité en raison de problématiques affectant la chaîne d'approvisionnement mondiale. Veuillez consulter votre concessionnaire afin d'obtenir les informations actualisées concernant l'inventaire. Une commande du concessionnaire peut être nécessaire pour certains modèles. Offre d'une durée limitée offerte sur commande au fabricant pour l'achat, le financement ou la location (par l'entremise de Volkswagen Finance, sur approbation du crédit) sur des modèles Volkswagen 2022 neufs et non immatriculés, à l'exclusion de l'ID.4 et de la Golf R. Les véhicules doivent être livrés d'ici le 2 août 2022. L'offre ne s'applique pas aux véhicules en stock chez les concessionnaires canadiens. La remise de 300 \$ peut s'appliquer comme rabais sur le PDSF à l'achat, le financement ou la location. La location et les taux subventionnés qui sont offerts au moment de la demande de crédit à Volkswagen Finance seront gelés et maintenus pour une période de 180 jours. Si un taux de financement ou de location plus bas est offert au moment de la livraison, le taux plus bas s'appliquera.

Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Une commande ou un échange du concessionnaire peut être nécessaire. L'offre prend fin le 28 février 2022 et peut être modifiée ou annulée sans préavis. Des conditions s'appliquent. Visitez offresvw.ca ou contactez votre concessionnaire Volkswagen pour connaître les détails. « Volkswagen », le logo Volkswagen et tous les noms de modèles sont des marques enregistrées de Volkswagen AG, utilisées sous licence. © Volkswagen Canada 2022.

Deux conseillers s'opposent au budget à Kamouraska

STÉPHANIE GENDRON

Deux nouveaux conseillers à la Municipalité de Kamouraska, Jacques Sirois et Andrew Caddell, ont voté contre l'adoption du budget par le conseil municipal et contre le plan triennal d'immobilisations. Le budget et le plan ont néanmoins été adoptés dans un vote de 4 contre 2.

Dans des échanges polis, mais à l'opposé, des conseillers et la mairesse ont fait connaître leurs visions lors de la séance extraordinaire d'adoption des prévisions budgétaires le 17 janvier dernier.

Jacques Sirois et Andrew Caddell ont tous les deux mentionné qu'ils avaient été élus pour leurs visions du changement et qu'ils ne se retrouvaient pas dans le budget adopté quelques mois après leur élection.

«Au départ, dans mon engagement comme conseiller, il y avait l'idée d'un budget équilibré. On a un budget équilibré, parce qu'on est allé chercher 200 000 \$ dans les surplus», a lancé Jacques Sirois, comptable de profession.

«Je me suis aussi présenté pour une orientation de changement et je m'aperçois qu'il y a beaucoup de continuité. On parlait de développement résidentiel et d'attraction de jeunes ménages, d'amélioration des stationnements et de circulation en période estivale. Lorsqu'on fait un budget, on hérite des

choses du passé, mais on a aussi à mettre notre vision à nous. Je vois mal comment on peut dire qu'en cours de route on va changer le budget», a-t-il ajouté, tout en sachant que le budget serait adopté quand même et qu'il n'en tiendrait pas rigueur à ses collègues. «Ç'a été adressé, il faudra en parler».

Andrew Caddell et lui ont passé plusieurs heures à éplucher le budget proposé pour suggérer des modifications, qui n'ont pas été retenues par le reste du conseil.

«Jacques et moi, on n'est pas des néophytes en matière de budget, on a pris des heures et des heures pour étudier le budget. On n'a pas suggéré des choses par hasard, mais avec une grande recherche. Accepter le budget de l'ancien conseil, ce n'est pas du changement, je ne peux pas appuyer un budget avec ces dépenses. On va perdre au moins un an pour faire les changements», a ajouté M. Caddell.

La mairesse Anik Corminboeuf, nouvellement en poste également, a pour sa part

répliqué qu'elle avait aussi comme ambition de faire des changements, mais qu'il fallait le faire progressivement. Le budget devait être adopté avant le 31 janvier 2022.

«Connaissant peu la situation dans laquelle on se trouve, je trouvais que c'était un peu cavalier de couper dans des projets qu'on ne connaissait pas, juste pour avoir un budget équilibré», a-t-elle dit, ajoutant que les heures de recherche de M. Caddell et Sirois pourraient servir au budget 2023. «Il ne faut pas voir ça plus noir que ce l'est».

Les deux conseillers ont aussi voté contre le plan triennal des immobilisations pour les années 2022, 2023 et 2024, qui com-

prennent entre autres un projet de réservoir-incendie, l'achat d'une camionnette, l'aménagement du bureau d'accueil touristique, des travaux d'asphalte, l'agrandissement du garage municipal, une amélioration des toilettes à la plage, etc., pour un total de 1,3 M\$.

Andrew Caddell a dit estimer qu'il aurait été possible épargner au moins 100 000 \$ sur ces projets. La mairesse a rappelé qu'il s'agissait de sommes fictives qui sont des projections et qu'une économie pourrait être possible lors des appels d'offres. Le plan a aussi été approuvé par quatre voix contre deux.



Séance du conseil de Kamouraska en ligne le 17 janvier dernier. Photo : Facebook Municipalité de Kamouraska

ÉDITORIAL

Des élections municipales au printemps éviteraient bien des déceptions

STÉPHANIE GENDRON

À voir ce qui se passe au conseil municipal de Kamouraska, où deux candidats nouvellement en poste ont refusé de voter en faveur du budget, la proposition de plusieurs municipalités de tenir les élections au printemps plutôt qu'à l'automne devient réellement pressante.

Tous les quatre ans, les citoyens élisent de nouveaux conseillers et de nouveaux maires à l'automne. Ces derniers doivent adopter un budget dans les premiers mois, parfois les premières semaines, et la plupart du temps, honore le budget préparé par l'administration précédente, faute de temps pour en créer un tout à fait nouveau. Depuis plusieurs années, un consensus se fait au Québec au sein des municipalités qui souhaiteraient voir la loi être modifiée pour que les élections aient lieu au printemps, histoire de laisser le temps aux nouveaux venus de se familiariser avec l'appareil municipal, les budgets, les projets au plan triennal d'immobilisations, etc. Récemment, Kamouraska a été le théâtre des raisons pourquoi ce changement doit être adopté et rapidement. Élus à l'automne en promettant du changement, deux conseillers ont passé des heures à éplucher rapidement le budget proposé pour en modifier certains détails, histoire d'installer des changements dès maintenant et ne pas attendre une autre année. Le reste du conseil a décidé d'y aller avec le statu quo pour ce premier budget. La mairesse trouvait cavalier d'effectuer des changements aussi rapides et questionnait ses collègues à savoir s'ils étaient vraiment à l'aise de déterminer où l'asphalte devait être fait en priorité avec si peu de temps pour se faire une tête.

Elle disait partager leur volonté de changement, mais estimait qu'il fallait prendre le temps de le faire.

Mais pour certains, il s'agit d'une année perdue, soit le quart d'un mandat pour laquelle on souhaite en faire seulement un. Reste que le budget est adopté et un conseil municipal ne peut pas faire de grands changements deux mois après l'avoir officialisé. Néanmoins, on peut comprendre la frustration de ces élus qui arrivent la plupart du temps avec la pression des promesses qu'ils ont faites et leur désir de prendre des orientations différentes du conseil précédent. L'ex-maire de Saint-Pascal Rénald Bernier est un de ceux qui militaient en 2018 pour déplacer les élections au printemps, pour permettre aux nouveaux conseils de mettre en place plus rapidement de nouvelles orientations. Le rendez-vous 2021 a été manqué. Tenir des élections municipales au printemps 2022, alors que des élections provinciales sont prévues à l'automne 2022 n'enchantent évidemment pas le gouvernement. Reste alors une seule solution, réduire le mandat des élus actuels à trois ans et demi et fixer cette nouvelle façon de faire pour les décennies à venir. Les élus gagneraient à faire des pressions sur la ministre des Affaires municipales dès maintenant pour régler la question une bonne fois pour toutes.

PROGRAMMATION DE LOISIR Ville de La Pocatière

Tai Chi

Pause détente

L'artiste en soi

Les explorat'ART

Sorties nature et activité physique en plein air

Ninjutsu

Et plus encore!

Pour information ou inscription :

www.lapocatiere.ca

loisirs@lapocatiere.ca

418 856-2222, poste 2018

La Pocatière

En dehors des sentiers battus à l'École secondaire Chanoine-Beaudet

STÉPHANIE GENDRON

Après une première tentative concluante au printemps passé, des élèves de l'école secondaire Chanoine-Beaudet de Saint-Pascal continueront de suivre des cours à l'extérieur, sur le terrain de l'école, augmentation par le fait même leur motivation.

Le projet « En dehors des sentiers battus », soumis par l'enseignante de français Marie-Ève Laplante, a obtenu du financement, soit 250 \$, de la Fondation Monique-Fitz-Back. L'argent servira à prolonger les saisons en achetant des coussins et des couvertures.

« On a débuté cette façon de faire l'an dernier avec des chaises de camping et ç'a été concluant. C'est bon pour la motivation, les jeunes ont hâte à ce cours et le travail avance très bien », raconte l'enseignante.

Celle-ci ajoute que l'école a l'avantage d'avoir un très beau terrain qui gagne à être utilisé. Le terrain est vaste, boisé et peu occupé, un endroit de rêve pour y enseigner. Mme Laplante indiquait dans sa demande de soutien de la fondation que l'enseignement à l'extérieur peut aussi être un beau moyen de favoriser le sentiment d'appartenance des élèves à leur école, « car ils peuvent voir la richesse offerte sur les terrains ».

Le projet avait d'abord été mis en place alors que les élèves de secondaire 5 de 2020-2021 ignoraient s'ils profiteraient d'un

bal et qu'ils se sentaient un peu « pris » à l'intérieur avec le port du masque en tout temps. On ignorait lors de la demande faite cet automne que cet état d'esprit reviendrait cet hiver avec une fois de plus des mesures sanitaires contraignantes. La diminution du stress ces temps-ci en allant à l'extérieur n'est pas un facteur à négliger, estime-t-on.

Pour le moment, lors des périodes de grand froid, la situation n'est pas optimale, surtout sans les couvertures, mais dès que le mercure frôlera les 0 degré Celsius et plus, on prévoit retourner faire l'enseignement à l'extérieur.

Ultimement, il pourrait être intéressant de consacrer un espace du terrain à l'enseignement extérieur avec des facilités, sans nécessairement amener du matériel qui ne supporte pas les intempéries, qui pourrait être apporté pour chaque cours.

En plus de la diminution du stress et de l'augmentation de la motivation, on estime que les élèves peuvent se reconnecter avec la nature au gré des saisons et être sensibilisés à la question de la pollution.



Photos : ESCB

6 au 12 février 2022
Semaine des enseignantes
et enseignants

Une expertise qui rayonne!



***Maîtres de notre
profession!***

CSQ
Centrale des syndicats
du Québec

FSE FÉDÉRATION
DES SYNDICATS
DE L'ENSEIGNEMENT
CSQ

SEGR
Syndicat de l'Enseignement
du Grand-Portage (CSQ)

Une jeune relève derrière la Poissonnerie Tremblay de Saint-Jean-Port-Joli

MAXIME PARADIS

Les fins observateurs auront remarqué que la Poissonnerie Lauzier de Saint-Jean-Port-Joli a changé de nom dans les derniers jours. Gabriel Tremblay, 25 ans de Saint-Pascal, s'est porté récemment acquéreur de l'entreprise qui poursuivra son partenariat avec la famille Lauzier de Kamouraska.

Pour les fidèles de la Poissonnerie Lauzier, le nom de Gabriel Tremblay ne leur est certes pas étranger. Depuis sept ans, le jeune homme a travaillé aux deux succursales de l'entreprise à Kamouraska et à Saint-Jean-Port-Joli.

Curieux et polyvalent, Gabriel a appris les différentes facettes du métier de poissonnier aux côtés de Bernard Lauzier, son mentor, qui est celui qui lui a suggéré il y a environ deux ans de faire le pas vers la reprise de l'enseigne port-jolienne qu'il avait lui-même acquis trois ans auparavant. « Je n'avais pas nécessairement le souhait de devenir entrepreneur », reconnaît étrangement le diplômé en Gestion de commerces au Cégep de Rimouski.

Bien humblement, même s'il a acquis une expérience certaine dans le domaine de la poissonnerie, il estime ne pas tout connaître et avoir encore beaucoup d'apprentissages à faire. S'il s'est laissé séduire par la proposition de son mentor, c'est d'une part parce qu'il pourra continuer à s'y référer au besoin, mais aussi parce que son entreprise qui porte désormais le nom de

Poissonnerie Tremblay continuera de s'approvisionner auprès de la famille Lauzier de Kamouraska.

« La Poissonnerie Lauzier devient mon principal fournisseur et pour moi c'était important que ça reste ainsi, car la réputation de leurs produits dépasse largement les frontières de la région. Il n'est pas rare que des gens de Lévis fassent la route jusqu'à Saint-Jean-Port-Joli parce que pour eux, le nom Lauzier est gage de qualité. On ne change pas une formule gagnante », souligne-t-il.

Ainsi, seulement le nom de l'entreprise a changé en façade et l'enseigne en bordure de l'avenue de Gaspé. Autrement, la Poissonnerie Tremblay conserve les couleurs extérieures apportées par Lauzier lors de l'acquisition en 2017, même chose à l'intérieur. La clientèle ne risque donc pas d'être dépaylée.

Faire son nid

Employé à temps plein depuis trois ans à Saint-Jean-Port-Joli, Gabriel est également déjà familier avec la clientèle. Son souhait est de continuer à faire son nid dans la com-



Gabriel Tremblay. Photo : Maxime Paradis.

munauté, ce qu'il a déjà débuté récemment par différentes implications. Il désire aussi se distinguer par des promotions intéressantes à la clientèle.

« Les commentaires que j'entends jusqu'à présent sont très encourageants. »

Les gens de Saint-Jean-Port-Joli sont très attachés à leur poissonnerie et le fait que ça soit quelqu'un de jeune qui prend la relève, ça vient pour eux leur assurer une longévité. C'est là-dessus que j'entends construire dans le futur. »

ici!

On joue dehors...

12 février de 13 h à 16 h

Terrains récréatifs, près du Centre Bombardier

Apporte ta luge, tes patins et ton sourire!

- 13 h 30 Zumba
- Jeux gonflables
- Babyfoot géant
- Bubble soccer
- Floukou et ses Houla Hoop

* Maximum de 250 personnes sur le site

En cas de mauvaise température, surveillez notre Facebook

 @LoisirsLaPocatiere

ACTIVITÉS
GRATUITES


La Pocatière

LA POCATIÈRE Projet de condos locatifs sur la rue du Verger

MAXIME PARADIS

Le Groupe Bonenfant planche sur la construction d'une douzaine de condos locatifs à partir de l'automne 2022 à La Pocatière. Le souhait est que ceux-ci soient disponibles pour location dès l'été 2023.

Le projet est prévu sur le dernier terrain vacant de la rue du Verger à La Pocatière, situé entre un immeuble à logements et un autre à condos. Une étude géotechnique pour évaluer le type de construction à envisager en fonction du sol a cours actuellement.

« Un plan d'implantation préliminaire a été déposé à la Ville en vue d'une demande de permis. Tout est conditionnel à l'étude géotechnique. L'ingénieur et l'architecte ont aussi été embauchés. Les premiers plans devraient sortir pour la fin février si tout va bien », a indiqué Pierre Bonenfant du Groupe Bonenfant.

Le promoteur, déjà propriétaire d'une quarantaine de logements dans la région, mentionnait ne s'être jamais lancé dans la construction d'un immeuble de ce type jusqu'à maintenant. Il s'agit d'un premier projet et il n'est pas exclu qu'il envisage la construction d'autres immeubles similaires si la demande est réellement au rendez-vous et que des terrains se libèrent à La Pocatière.

« On n'a pas quantifié la demande proprement dite, mais selon ce qui nous a été rapporté de certaines entreprises, il y a une problématique pour loger les professionnels qui viennent travailler à La Pocatière. Certains vont de plus en plus loin vers l'est pour trouver



des appartements », ajoute-t-il. Ainsi, il s'agira donc de condos locatifs, communément appelés 4 et demi plus en milieu urbain, soit quatre appartements sur trois étages. Ce type de lo-

gements qualifiés par certains comme étant « haut de gamme » disposent d'une insonorisation selon les nouvelles normes en vigueur et sont munis d'un espace de rangement.

MRC DE L'ISLET Des aides financières à prévoir pour la restauration du patrimoine immobilier

MAXIME PARADIS

Plus de 200 bâtiments municipaux ou privés situés sur le littoral se qualifieraient au Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier dans la MRC de L'Islet. Pour certains travaux, c'est jusqu'à 70 % des frais encourus qui seraient admissibles.

Ce programme mis en place par le ministère de la Culture et des Communications (MCC) s'applique pour la restauration du patrimoine immobilier de propriété privée et la restauration du patrimoine immobilier de propriété municipale. Un appel de projets a pris fin en novembre dernier et une demande a été effectuée par la MRC de L'Islet afin de le rendre disponible sur son territoire.

Selon les modalités du programme, les propriétés privées admissibles à cette aide financière doivent bénéficier d'une mesure

de protection attribuée en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel ou disposer d'un intérêt patrimonial jugé supérieur dans un inventaire effectué pour une municipalité ou une MRC, en plus d'être visé par une mesure de protection, entre autres un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA). Ainsi, seules les propriétés se trouvant sur le littoral à L'Islet, Saint-Jean-Port-Joli et Saint-Roch-des-Aulnaies et déjà soumises à un PIIA, essentiellement celles sur la route 132, s'y qualifieraient.

Advenant la concrétisation du programme, à elles seules, ces trois municipalités fourniraient l'équivalent de 30 % de l'enveloppe du programme, une part qui s'élèverait à 20 000 \$ par année pour 2022, 2023 et 2024 pour un total de 60 000 \$ pour chacune d'entre elles ou 180 000 \$ sur trois ans. Le MCC compléterait quant à lui le 70 % restant par le biais d'une participation annuelle de 140 000 \$ par année pour un cumulatif de 420 000 \$ après trois ans.

Plus de 200 bâtiments admissibles

Selon un décompte effectué dans l'optique de ce programme, 211 bâtiments de L'Islet seraient susceptibles de se qualifier dans les trois municipalités visées. Les travaux de restauration et de préservation des bâtiments mais également le recours à certains services professionnels afin de valider l'état de santé de ceux-ci seraient donc admissibles.

Pour les travaux de restauration et de préservation, par exemple, c'est jusqu'à 60 % des dépenses, jusqu'à concurrence de 30 000 \$, qui seraient remboursables. Pour des carnets de santé, audits techniques, études spécialisées complémentaires, interventions et rapports archéologiques,

un remboursement de 70 % des dépenses jusqu'à un seuil maximal de 3000 \$ serait prévu. Enfin, pour la restauration de portes, toitures ou fenêtres avec des matériaux traditionnels, ce pourcentage atteindrait 75 %, encore là jusqu'à un maximum de 30 000 \$.

« Si on pense à une toiture, un propriétaire pourrait considérer, par exemple, remplacer un toit en bardeaux d'asphalte par une toiture en tôle canadienne ou en baguette. On parle ici d'interventions visibles et durables quand même dispendieuses, mais qui deviennent intéressantes à considérer par les propriétaires dans le contexte de ce programme », indique Kim Gingras, agent de développement en patrimoine immobilier pour les MRC de L'Islet et de Montmagny.

La MRC de L'Islet est toujours dans l'attente d'un retour du MCC pour confirmer son adhésion au programme. Une fois que celui-ci sera officialisé et lancé, l'agent de développement en patrimoine immobilier signifierait que différents critères non énumérés précédemment devraient être pris en compte par les propriétaires désireux d'avoir accès à l'aide financière. Le cas échéant, ses services pourraient être requis afin de bien les accompagner dans leurs demandes.



Photo : mrclislet.com



VENTE AVANT RÉNOVATION

En attendant que les travaux de notre nouvel espace boutique débutent, voici des offres à ne pas manquer :

- Vêtements d'automne et d'hiver neufs : manteaux, gilets manches longues, ouatés, tuques et foulards
- Vêtements de travail valorisés : manteaux, salopettes, pantalons

**Toute la marchandise est laissée à bas prix
et nos prix incluent les taxes.**

On vous attend au 425, avenue Patry, Saint-Pascal
(local du rez-de-chaussée) :

- 🕒 Jeudi 10 février de 10 h à 18 h
- 🕒 Vendredi 11 février de 10 h à 16 h
- 🕒 Samedi 12 février de 10 h à 15 h

ateliersmon-choix@videotron.ca | 425, avenue Patry, Saint-Pascal
<https://mon-choix.org/> | <https://ateliersmonchoix>

Une formation pour partir en appartement

STÉPHANIE GENDRON

Assurances, budgets, droits comme consommateurs, permission de posséder des animaux... les éléments sont nombreux à considérer lorsque vient le temps de partir en appartement. Encore une fois cette année, des jeunes de la région sont invités à suivre des formations spécifiques pour les aider à faire de bons choix lorsqu'ils quittent le nid familial.

L'ACEF du Grand-Portage (Association coopérative d'économie familiale du Grand-Portage) a le mandat d'aborder tous les angles possibles avec les jeunes, pour leur permettre de tout considérer et prendre de bonnes décisions.

«Souvent, ils ressortent des formations en se sentant plus fûtés. Ça en fait beaucoup à jaser, mais c'est un beau bagage de trucs», indique Félix Gingras Genest, intervenant en défense des droits.

Invité par Desjardins, il offrira les informations les plus à jour sur le sujet mardi prochain via Teams.

En complément des limites de ce qu'un parent peut transmettre comme information à son enfant, les modules de formation abordent toutes sortes de points à considérer. «L'incontournable, au début, demeure de définir ses critères personnels, comme le prix, l'emplacement, le nombre de locataires. On leur parle de s'informer des frais, des services, de ce qui est inclus ou pas. L'accès aux commerces de proximité aussi. On va même jusqu'à parler de thermostats, s'ils sont électroniques ou pas», résume Félix Gingras Genest.

Selon lui, ces outils importants en termes d'éducation financière peuvent par exemple prévenir la fraude ou les abus et faire des jeunes visés, les 16-25 ans, des citoyens

avertis. «Ça pourrait même faire l'objet d'un cours en secondaire 5. Ça nous apprend à évoluer dans la réalité», ajoute-t-il.

Mes finances, mes choix

Depuis 2013, le programme d'éducation financière Mes finances, mes choix aide les jeunes à faire des choix de consommation éclairés et à entamer leur vie financière avec confiance. Conçu pour les jeunes de 16 à 25 ans, ce programme s'adresse également aux groupes, comme les classes scolaires, les équipes sportives, etc. Des Îles-de-la-Madeleine, en passant par Matane, jusqu'à La Pocatière, les formateurs s'adaptent à la réalité des jeunes et abordent de façon dynamique des sujets qui touchent les jeunes de près.



Photo : Unsplash.com

Tourisme Bas-Saint-Laurent lance le Fonds initiatives durables BSL

En partenariat avec le Fonds Écoleader, Tourisme Bas-Saint-Laurent lance le Fonds initiatives durables BSL. Ces leviers financiers visent à soutenir les entreprises touristiques bas-laurentiennes dans l'implantation de pratiques d'affaires écoresponsables et de technologies propres. Déjà disponible aux entreprises, le Fonds Écoleader peut financer jusqu'à 75 % des dépenses admissibles. Il vise à rejoindre les entreprises québécoises afin de les orienter et de les soutenir dans l'intégration d'un large éventail de pratiques d'affaires écoresponsables et de technologies propres. Avec la création du Fonds initiatives durables BSL, Tourisme Bas-Saint-Laurent bonifie cette aide financière pour les entreprises touristiques du Bas-Saint-Laurent par une contribution supplémentaire pouvant couvrir jusqu'à 10 % des dépenses admissibles. Les deux fonds peuvent ainsi cumuler une aide financière maximale de 85 %. «Nous désirons positionner le Bas-Saint-Laurent comme destination touristique innovante et écores-

ponsable. La demande pour le tourisme durable est en hausse. Un sondage de Booking.com démontre d'ailleurs que 87 % des voyageurs désirent voyager de façon durable et écoresponsable», mentionne le directeur général de Tourisme Bas-Saint-Laurent, Pierre Lévesque. «Nous souhaitons que ces leviers financiers permettent aux entreprises touristiques de notre région de concrétiser des projets porteurs et innovateurs, et ce, en cohérence avec nos valeurs de développement durable». «Cette collaboration, qui mise sur le cadre administratif développé par les partenaires du Fonds Écoleader et sur la rigueur de sa gestion par le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD), nous permet d'offrir une formule de financement simple pour accroître la performance des entreprises touristiques du Bas-Saint-Laurent», affirme Nicolas Girard, directeur général du Fonds d'action québécois pour le développement durable, coordonnateur du Fonds Écoleader.

Source : Tourisme Bas-Saint-Laurent

Vous avez des symptômes de la COVID-19 ?



Isolez-vous



et faites

un test rapide
à la maison.

Pour en savoir plus

Quebec.ca/isolement

On continue
de se protéger.

Votre
gouvernement

Québec

Coupable d'avoir utilisé son cellulaire déposé sur son genou pendant qu'il conduisait

STÉPHANIE GENDRON

Un homme a échoué dans sa tentative de contester une contravention pour avoir utilisé son cellulaire déposé sur son genou alors qu'il conduisait.

Denis Chouinard a été arrêté le 18 septembre 2020 par un policier qui effectuait une opération cellulaire au volant à l'intersection des rues Taché et Chapleau à Saint-Pascal.

L'homme discutait avec quelqu'un par téléphone via son système « Bluetooth ». Selon le policier, l'appareil était sur son genou droit.

Celui qui a reçu l'infraction a d'abord contesté en indiquant que le téléphone se trouvait sur la console centrale entre les deux sièges avant. Le juge Dave Boulianne a conclu que c'est le policier qui avait raison, d'autant plus qu'« en contre-interrogatoire, M. Chouinard mentionne qu'il ne se rappelle

pas si son téléphone était sur la console entre les deux sièges ou sur son genou droit au moment des événements », lit-on dans le jugement daté du 26 janvier 2022.

Ensuite, le juge doit se demander si l'homme peut bénéficier de l'exception de l'utilisation d'un dispositif mains libres. Il analyse dans la jurisprudence qu'un conducteur peut faire l'usage d'un téléphone cellulaire en utilisant un dispositif mains libres.

« Dans ce cas, l'appareil n'a pas à être placé sur un support, amovible ou non, fixé sur le véhicule, car aucun écran n'est utilisé, pourvu que le conducteur ne tienne pas l'appareil en main ou d'une autre manière », souligne le juge.

Dans ce cas présent, « d'une autre manière » s'applique. « En l'espèce, le tribunal considère que le fait pour le défendeur de laisser son téléphone sur son genou alors qu'il conduisait équivaut à le tenir « d'une autre manière », ce qui est interdit par la loi. Cette façon de faire tenir un téléphone por-

table en place (...) est une source évidente de distraction au volant (...) ».

Le juge rappelle toutefois qu'il serait possible d'utiliser un système « Bluetooth » si le téléphone est bien rangé, par exemple dans une poche de manteau.



Photo: Unsplash.com

Réouverture des gyms pour la Saint-Valentin

STÉPHANIE GENDRON

En point de presse la semaine dernière, le premier ministre François Legault a confirmé que les gyms et les spas pourront rouvrir leurs portes le 14 février et la pratique des sports chez les adultes sera aussi permise dès cette même date. La taxe pour les non-vaccinés sera finalement abandonnée pour préserver le climat social au Québec.

Il y a une question de santé mentale et de paix sociale », a dit le premier ministre François Legault.

Pas de contribution santé

Le premier ministre s'est montré inquiet de voir les Québécois divisés. « Mon rôle comme premier ministre c'est d'assurer la sécurité des Québécois, mais aussi une certaine paix sociale », a-t-il dit, avant d'annoncer que la contribution santé qui devait toucher les non-vaccinés n'aura pas lieu.

« Cette annonce-là est venue diviser les Québécois. J'ai entendu les partis de l'opposition être contre cette idée. C'est le temps de rebâtir des ponts », a dit François Legault. Mettons un petit peu d'eau dans notre vin, es-

sayons de se parler, de se rassembler pour être capable éventuellement de tourner la page ».



Photo: Unsplash.com

Du financement pour les projets innovants dans les secteurs mycologique et bioalimentaire

La MRC de Kamouraska offre désormais deux nouveaux programmes de financement pour les projets innovants dans les secteurs mycologique et bioalimentaire pour la période 2022-2025. Un appel de projets est donc en vigueur, en continu, disposant d'une enveloppe de 700 000 \$ sous forme de contributions non remboursables. Pour le secteur bioalimentaire, un montant de 500 000 \$ est disponible pour les projets innovants renforçant l'accessibilité dans toute la filière au Kamouraska. Par ce programme, la MRC souhaite soutenir les projets innovants de ce secteur qui représente une grande partie de l'ADN du territoire. Parmi eux, notons par exemple, des études de marché sur la commercialisation d'une nouvelle gamme de produits distinctifs, la création d'un nouveau service de mise en marché des produits locaux, ou bien la création ou l'expansion d'un événement bioalimentaire mettant en lumière les savoir-faire et les produits du Kamouraska. Également, il pourrait s'agir du développement de nouvelles recettes, de nouveaux produits, de nouveaux procédés

ou de nouvelles collaborations ainsi que l'acquisition d'infrastructures et d'équipements en transformation alimentaire. Le développement d'une nouvelle offre agrotouristique figure aussi parmi les exemples de projets qui pourraient être soutenus. Les demandeurs peuvent obtenir un financement non remboursable de 5 000 \$ à 40 000 \$ grâce à l'appel de projets en continu et sont invités à communiquer avec Marijo Couturier-Dubé au mcouturiedube@mrckamouraska.com. Quant au programme de soutien aux projets mycologiques du Kamouraska, il devient l'outil principal permettant de poursuivre les ambitions du territoire de mettre en œuvre une filière mycologique d'exception. Il détient une enveloppe de 200 000 \$ permettant d'appuyer les projets en lien avec les filières prioritaires du Kamouraska Mycologique, soit la filière des champignons comestibles, celle du mycotourisme et enfin, celle des mycotechnologies. Le programme comporte plusieurs orientations dans lesquelles devront s'inscrire les projets déposés, telles que : devenir une destination mycotouristique de choix, pro-

fessionnaliser la chaîne de valeur ou augmenter le nombre et la qualité des produits, procédés et services mycologiques. À titre d'exemple, maintenir le Festival des champignons forestiers et le Mois du champignon, mettre en œuvre des projets d'innovation alimentaire, développer des matériaux, ou augmenter l'approvisionnement en champignons toujours insuffisant sont des actions qui seront menées. Les demandeurs peuvent obtenir un financement non remboursable de 5 000 \$ à 25 000 \$ grâce à l'appel de projets en continu et sont invités à communiquer avec Pascale Malenfant au pgmalenfant@mrckamouraska.com. Les orientations pour chaque programme ont été identifiées lors d'une vaste consultation menée en 2021 auprès d'une cinquantaine d'entreprises, de centres d'expertise, d'organismes et de centres de formation des secteurs mycologique et bioalimentaire. Visitez le site de la MRC pour accéder à la documentation des programmes.

Source: MRC de Kamouraska

Les plaques porte-clés aident les enfants!

4160N0622

Nikan

Les plaques porte-clés protègent vos clés et aident les enfants amputés en leur offrant notamment des membres artificiels.

Commandez les vôtres en ligne – c'est gratuit!

Les Amputés de guerre
514 398-0759 • 1 800 250-3030
amputesdeguerre.ca

Philippe Laprise en spectacle, Sylvain Cossette et Fred Pellerin reportés

Il y a beaucoup de mouvement dans la Programmation Hiver-Printemps 2022 des Arts de la scène (ADLS) de Montmagny. Les spectacles de Sylvain Cossette (18 février) et de Fred Pellerin (20 février) seront reportés à des dates ultérieures afin de respecter la limite de 50 % de capacité pour les salles de spectacles. Heureusement, le spectacle de Philippe Laprise (19 février) sera présenté à guichet fermé à la salle Edwin-Bélanger.

En effet, les ADLS et la production du spectacle de Sylvain Cossette ont pris la décision conjointe de reporter le spectacle plus

tard en 2022, soit le 27 octobre. Le même sort est réservé au spectacle de Fred Pellerin. Ce dernier, qui aurait dû avoir lieu le 20 février, devra être reporté à une date qui reste toujours à déterminer.

Tous les clients de ces deux spectacles seront contactés par courriel ou par téléphone afin de les informer des prochaines étapes, selon le spectacle.

Le 19 février, l'humoriste Philippe Laprise sera à la salle Edwin-Bélanger pour y présenter son tout nouveau spectacle « Pourquoi pas ». Afin de respecter la limite de 50 %

de capacité, le spectacle affiche complet. Les clients de ces trois spectacles seront contactés pour les informer des dernières nouvelles. Les ADLS continuent de travailler sur les prochains spectacles une semaine à la fois. La billetterie des ADLS est ouverte au public tous les jours de la semaine, de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h. Les billets des autres spectacles sont toujours en vente en billetterie et sur le Web au adls.ca/spectacles.

Source : ADLS



Philippe Laprise.

Le Complexe culturel et sportif portera le nom Promutuel Assurance

« Complexe culturel et sportif Promutuel Assurance, en santé durable », c'est officiellement le nom que portera le projet de complexe culturel et sportif en santé durable grâce à un partenariat extraordinaire de 1,5 M\$ conclu entre Promutuel Assurance Montmagny-L'Islet, la MRC de Montmagny et le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud.

Ainsi, Promutuel Assurance Montmagny-L'Islet devient un collaborateur majeur du projet dont l'implication va bien au-delà d'une simple commandite ou d'un logo, comme l'affirme fièrement M. Pierre Beauregard, directeur général de l'entreprise.

En ce sens, M. Beauregard souligne l'importance de cet investissement, d'une part pour l'avancement du projet, mais d'autre part pour l'ensemble des retombées positives pour la région à long terme, ce qui va bien au-delà d'une commandite ou d'une publicité. « Cet investissement en est un pour la région, pour créer une attraction aux futurs travailleurs et familles, pour garder notre main-d'œuvre ici et c'est bien plus qu'un logo sur une bâtisse, c'est une réflexion, un

souhait d'avoir ce complexe dans la région ».

Un des piliers majeurs dans les assurances générales et bien établie depuis de nombreuses années dans les régions de Montmagny et L'Islet, Promutuel Assurance Montmagny-L'Islet est une entreprise qui a à cœur la santé durable des citoyens, qu'elle soit physique, mentale ou culturelle. « La santé durable revêt une importance capitale, et fournir à tous, jeunes et moins jeunes, des équipements et installations de qualité, est une motivation qui nous encourage à participer à ce grand projet, et ce, pour nos deux MRC de Montmagny et de L'Islet », poursuit M. Beauregard.

Le directeur général du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud, M. Jean-Marc Jean, se réjouit de cette reconnaissance envers le projet de complexe sportif en santé durable et remercie sincèrement Promutuel Assurance d'y croire. Le complexe culturel et sportif en santé durable portera le nom de Promutuel Assurance dès l'ouverture, et ce, pour les 25 prochaines années.

Source : MRC de Montmagny

Mme Julie Roy, directrice générale, représentant Mme Marie-Eve Proulx, députée de Côte-du-Sud; Mme Jocelyne Caron, préfète; M. Jean-Marc Jean, directeur général du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud. De Promutuel Assurance Montmagny-L'Islet respectivement : M. Gilles Ouellet, 1er vice-président; M. Pierre Beauregard, directeur général; M. Nicolas Castonguay, président du CA. M. Marc Laurin, maire de la Ville de Montmagny. Absent sur la photo : M. Bernard Généreux, député fédéral.



PROGRAMMATION HIVER-PRINTEMPS 2022

29, rue St-Jean-Baptiste Est, Montmagny
418 241-5799 • adls.ca

PASSEPORT VACCINAL ET MASQUE OBLIGATOIRES
Spectacles • Cinéma • Événements

Partenaire saison
COOP MONTMAGNY

Le Placoteux
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

Klô PELGAG
Samedi 12 février 2022, 20 h
SALLE EDWIN-BÉLANGER

RÉALITÉ GASPÉSIENNE
la grand'messe

RÉALITÉ GASPÉSIENNE : LA GRAND'MESSE
Dimanche 6 mars 2022, 15 h
SALLE PROMUTUEL ASSURANCE
EN VENTE DÈS LE VENDREDI 11 FÉVRIER 2022

CAMIONS

2017 RAM 1500 ST 4X4



Auto., air climatisé, groupe électr., vitres teintées, jantes alliage, att.-remorque. STOCK A1699A

58 397 km

31 989 \$

2012 RAM 2500 OUTDOORSMAN 4X4



Auto., air climatisé, groupe électr., Bluetooth, vitres teintées, jantes alliage, att.-remorque. STOCK A1815

131 435 km

29 999 \$

2018 RAM 1500 SPORT 4X4



Auto., air clim., int. cuir, sièges chauff., gr. électr., jantes all., vitres teintées, cam. de recul, att.-remorque. STOCK A1732

33 668 km

49 989 \$

2017 RAM 1500 EXPRESS 4X4



Auto., air climatisé, groupe électr., Bluetooth, vitres teintées, jantes alliage, att.-remorque. STOCK 21142B

104 000 km

30 989 \$

CAMIONS

2020 RAM 1500 SPORT 4X4



Auto., air clim., int. cuir, sièges chauff., gr. électr., toit ouvrant, jantes alliage, cam. de recul et plus. STOCK A1780

30 577 km

64 999 \$

2021 RAM 2500 BIG HORN 4X4



Auto., air climatisé, sièges chauff., groupe électr., jantes all., att.-remorque, caméra de recul et plus. STOCK A1793

16 267 km

88 999 \$

2019 RAM 1500 LIMITED 4X4



Auto., air clim., int. cuir, sièges chauff., gr. électr., jantes all., vitres teintées, cam. de recul, att.-remorque. STOCK 21178A

51 000 km

60 989 \$

2018 RAM 1500 SPORT CREW CAB 4X4



Auto., air climatisé, int. cuir, sièges chauff., groupe électr., jantes all., cam. de recul, att.-remorque. STOCK 21216A

64 834 km

44 989 \$

VUS

2014 JEEP CHEROKEE TRAILHAWK 4X4



Auto., air climatisé, groupe électr., jantes alliage, vitres teintées, att.-remorque. STOCK 21230A

111 421 km

20 995 \$

2021 JEEP WRANGLER WILLYS 4X4



Air climatisé, sièges chauff., groupe électr., jantes all., toit ouvrant, Bluetooth, caméra de recul. STOCK 21229B

13 378 km

49 995 \$

2018 JEEP CHEROKEE SPORT 4X4



Auto., air clim., sièges chauff., gr. électr., jantes all., vitres teintées, Bluetooth, caméra de recul, att.-remorque. STOCK W-144

53 419 km

31 989 \$

2019 JEEP WRANGLER UNLIMITED RUBICON 4X4



Auto., air climatisé, int. cuir, sièges chauff., groupe électr., jantes all., cam. de recul, att.-remorque et plus. STOCK 21194A

51 317 km

63 989 \$

BERLINES

2019 KIA RIO LXT



Auto., air climatisé, sièges chauffants, groupe électrique, Bluetooth, caméra de recul. STOCK A1760

22 983 km

20 989 \$

2015 HONDA CIVIC SEDAN EX



CVT, air climatisé, sièges chauff., groupe électr., jantes all., toit ouvrant, caméra de recul. STOCK 21101B

62 191 km

15 999 \$

2017 MAZDA 3 SPORT



Auto., air clim., int. cuir, sièges chauff., groupe électr., jantes all., vitres teintées, caméra de recul. STOCK 21227A

97 469 km

14 595 \$

2018 SUBARU WRX SPORT AWD



Manuelle, air climatisé, sièges chauffants, groupe électr., jantes all., vitres teintées, caméra de recul. STOCK A1809

109 335 km

28 989 \$

PERFORMANTES

2010 DODGE CHALLENGER SRT8



Manuelle, air climatisé, int. cuir, sièges chauff., groupe électr., vitres teintées, jantes alliage, toit ouvrant. STOCK A1770

37 250 km

32 985 \$

2019 DODGE CHALLENGER R/T 5.7L HEMI



Auto., air climatisé, sièges chauff., groupe électr., jantes all., toit ouvrant, caméra de recul et plus. STOCK A1718

32 049 km

48 989 \$

2017 DODGE CHARGER SRT HELLCAT



Auto., air climatisé, sièges chauffants, groupe électr., jantes all., vitres teintées, caméra de recul. STOCK A1756

8 882 km

81 989 \$

2016 FORD MUSTANG SHELBY GT350



Manuelle, air climatisé, sièges chauffants, groupe électr., jantes all., Bluetooth, cam. de recul. STOCK W-154

24 945 km

73 983 \$

MINIFOURGONNETTES

2021 CHRYSLER PACIFICA HYBRID LIMITED



Auto., air climatisé, int. cuir, sièges chauff., groupe électr., jantes alliage, toit ouvrant et plus. STOCK A1778

15 932 km

63 999 \$

2017 CHRYSLER PACIFICA HYBRID PLATINUM



CVT, air climatisé, int. cuir, sièges chauff., groupe électr., jantes all., toit ouvrant, caméra de recul. STOCK A1781

114 109 km

38 989 \$

2017 DODGE GRAND CARAVAN SXT PREMIUM PLUS



Auto., air clim., int. cuir, groupe électr., jantes all., vitres teintées, caméra de recul et plus. STOCK 22020A

46 374 km

29 985 \$

2016 DODGE GRAND CARAVAN SE



Auto., air climatisé, groupe électrique, Bluetooth, 3^e rangée de sièges. STOCK A1714

124 171 km

16 989 \$

Pendant le **SA**
le dimanche
entre 17 h et 19 h
OLIVIER KAMOURASKA
CHRYSLER
viendra prêt
au restaura
GRILL & BAR à
pour ses lo



De plus, sur p
de votre reçu
LE BUREAU GRILL & BAR
lavage extérieur
GRATUIT
OLIVIER KAMOURASKA
CHRYSLER

L A P U I S S A N C E



*Service exceptionnel
et personnel
à votre écoute*

OLIVIER
KAMOURASKA | **CHRYSLER**
La puissance d'un groupe

255, avenue Patry, Saint-Pascal
418 492-3432 • 1 800 363-3432
www.olivierkamouraskachrysler.com

UPERBOWL,
le 13 février,
à 19 h et 20 h,
KAMOURASKA
ISLET

à main forte
au **LE BURO**
à La Pocatière,
livraisons!



présentation
du restaurant
à **BAR**, obtenez un
de votre véhicule
MENT chez
KAMOURASKA
ISLET!



GRUPE

2020 RAM 1500 SPORT 4X4 Auto., air clim., groupe électr., jantes all., vitres teintées, caméra de recul, att.-remorque, toit ouvrant. STOCK W-146 17 305 km 66 989 \$	2021 RAM 1500 CLASSIC WARLOCK 4X4 Auto., air clim., groupe électr., jantes all., vitres teintées, caméra de recul, att.-remorque. STOCK 21170A 30 316 km 55 988 \$	2019 RAM 2500 LARAMIE CREW CAB 4X4 Auto., air clim., int. cuir, sièges chauff., gr. électr., jantes all., cam. de recul, att.-remorque, toit ouvrant. STOCK W-153 40 264 km 86 495 \$	2018 RAM 1500 OUTDOORSMAN 4X4 Auto., air climatisé, sièges chauff., groupe électr., jantes all., cam. de recul, att.-remorque et plus. STOCK 22005A 89 921 km 41 989 \$
2017 RAM 1500 LIMITED 4X4 Auto., air clim., int. cuir, sièges chauff., gr. électr., jantes all., vitres teintées, att.-remorque. STOCK 21177A 101 533 km 41 989 \$	2017 RAM 1500 ST 4X4 Auto., air climatisé, groupe électr., jantes all., vitres teintées, att.-remorque. STOCK 21211A 71 860 km 29 989 \$	2014 RAM 1500 ST 4X4 Auto., air climatisé, groupe électr., jantes all., vitres teintées, att.-remorque. STOCK A1804 51 501 km 27 995 \$	2017 RAM 1500 OUTDOORSMAN 4X4 Auto., air climatisé, groupe électr., jantes all., caméra de recul, vitres teintées, att.-remorque. STOCK 21168A 62 023 km 31 998 \$
2020 JEEP GRAND CHEROKEE LAREDO 4X4 Auto., air climatisé, groupe électr., jantes alliage, cam. de recul, vitres teintées, att.-remorque. STOCK W-147 37 071 km 43 989 \$	2019 JEEP GRAND CHEROKEE SRT 4X4 Auto., air climatisé, sièges chauff., gr. électr., jantes all., vitres teintées, cam. de recul, att.-remorque. STOCK A1779 44 724 km 80 995 \$	2015 JEEP GRAND CHEROKEE LAREDO 4X4 Auto., air climatisé, groupe électrique, jantes alliage, vitres teintées, caméra de recul. STOCK A1764 142 731 km 23 989 \$	2015 TOYOTA RAV4 LE AWD Auto., air climatisé, sièges chauff., groupe électr., jantes all., caméra de recul, att.-remorque. STOCK A1766 110 204 km 22 455 \$
2019 VOLKSWAGEN JETTA COMFORTLINE Auto., air climatisé, sièges chauffants, groupe électr., Bluetooth, jantes alliage, caméra de recul. STOCK A1773 56 173 km 23 989 \$	2016 TOYOTA CAMRY XSE Auto., air climatisé, int. cuir, sièges chauff., groupe électr., jantes all., Bluetooth, caméra de recul. STOCK A1808 93 197 km 21 499 \$	2017 TOYOTA COROLLA LE Auto., air climatisé, groupe électr., Bluetooth, miroirs chauffants, ordinateur de bord, AM/FM/USB. STOCK A1745 77 066 km 17 777 \$	2009 CHRYSLER 300 TOURING Auto., air climatisé, sièges cuir, sièges avant chauffants, vitres, miroirs et siège conducteur électr. STOCK W-130 186 540 km 4 995 \$
2017 FORD FIESTA ST Manuelle, air climatisé, sièges chauff., Bluetooth, groupe électr., jantes all., toit ouvrant. STOCK 21185A 53 184 km 18 888 \$	2022 NISSAN LEAF SV Auto., air climatisé, sièges chauff., groupe électr., Bluetooth, jantes all., caméra de recul. STOCK A1794 358 km 44 989 \$	2015 KIA SOUL Auto., air climatisé, sièges chauff., groupe électr., jantes all., vitres teintées, caméra de recul. STOCK W-140A 84 530 km 12 495 \$	2018 NISSAN VERSA NOTE SV Auto., air climatisé, sièges chauff., groupe électr., caméra de recul, jantes alliage. STOCK W-143 41 089 km 15 995 \$
2020 TOYOTA SIENNA CE Auto., air climatisé, groupe électrique, Bluetooth, vitres teintées, cam. de recul, att.-remorque. STOCK A1765 34 929 km 41 495 \$	2020 NISSAN NV200 COMPACT CARGO SV Auto., air climatisé, groupe électrique, AM/FM/USB, Bluetooth, caméra de recul. STOCK A1767 53 400 km 29 989 \$	2019 FORD TRANSIT PASSENGER WAGON T-350 15 PASSAGERS Auto., air climatisé, groupe électr., vitres teintées, caméra de recul, att.-remorque. STOCK A1790 42 079 km 64 995 \$	2017 DODGE GRAND CARAVAN SXT 7 PASSAGERS Auto., air climatisé, groupe électrique, AM/FM/CD, vitres teintées, att.-remorque. STOCK A1736 77 979 km 24 989 \$

CAMIONS

CAMIONS

VUS

BERLINES

À HAYON

MINIFOURGONNETTES



SÉBASTIEN BILODEAU
Directeur général



MATHIEU DE CARUFEL
Directeur des ventes



SÉBASTIEN GLAZER
Directeur général des ventes et financement



BENOÎT CHOUINARD
Conseiller aux ventes
418 863-7430



OLIVIER DIONNE
Conseiller aux ventes
418 714-7707



OVIDE LÉVESQUE
Conseiller aux ventes
418 551-2532



JANICK LEPAGE
Conseillère aux ventes
438 855-1434



MARIE-ÈVE DUMONT
Directrice commerciale



umanomedical

Viens faire la différence dans le domaine médical et
bénéficie d'un salaire à la **hauteur de ton talent!**



Joins-toi à notre équipe de soir dès maintenant!

Assembleur(euse) - soir
Opérateur(trice) fabrication - soir

Salaire à partir de 24,66 \$/h
Horaire sur 4 jours du lundi au jeudi
Fond de pension et régime de retraite
13 jours fériés
Et plus encore!



Pour en savoir plus, scanne le code QR ou visite le umanomedical.com

OFFRES D'EMPLOI

PNEUS F.M. INC.

est à la recherche de personnel :

JOURNALIER AU RECHAPAGE

- Préparation des pneus pour le rechapage

JOURNALIER À LA POSE DE PNEUS

- Installation, réparation de pneus de toutes grandeurs

**Ces deux offres sont des postes
à temps plein, 40 h / semaine**

Veuillez vous présenter avec votre c.v. ou
le faire parvenir à l'adresse suivante:



595, boulevard Hébert, Saint-Pascal
☎ 418.492.6035 1.800.463.1375
Télec.: 418 492-9883

0069H2521

NOUS EMBAUCHONS

Votre Provigo Saint-Pascal recherche actuellement

COMMIS À LA CHARCUTERIE

(possibilité temps plein ou partiel)

CAISSIER(ÈRE)

(possibilité temps plein ou partiel)

EMBALLEUR(EUSE)

(possibilité temps plein ou partiel)

➔ Avantages sociaux

➔ Salaire à discuter selon l'expérience

BIENVENUE AUX ÉTUDIANTS!

Veuillez contacter Gabriel Landry
au 418 492-1034

ou envoyer votre C.V. par courriel à
smp8805d@provigo.ca



UNE CARRIÈRE VOUS ATTEND!



Nous souscrivons au principe d'équité en matière d'emploi.

0002H0622

LA POCATIÈRE ET MONTMAGNY

FAIS TON ADMISSION

POUR L'AUTOMNE 2022

AVANT LE 1^{ER} MARS

INSCRIPTION : SRACQ.QC.CA



CEGEPLAPOCATIERE.QC.CA

📱 @CEGEPLAPOCATIERE

📺 #CEGEPLAPOCATIERE

- TREMPLIN DEC
- SCIENCES HUMAINES
- SCIENCES DE LA NATURE
- ARTS, LETTRES ET COMMUNICATION
- // OPTION LANGUES
- // OPTION MÉDIAS
- PRODUCTION SCÉNIQUE - RÉGIE ET TECHNIQUES SCÉNIQUES
- GÉNIE PHYSIQUE
- BIOÉCOLOGIE
- AUDIOPROTHÈSE
- SOINS INFIRMIERS
- ÉDUCATION SPÉCIALISÉE
- COMPTABILITÉ ET GESTION
- INFORMATIQUE (JEUX VIDÉO)

0228P0622

Tout-inclus au cœur du Saint-Laurent.

JOIGNEZ-VOUS À L'ÉQUIPE!



À la recherche d'évasion?

La Fromagerie de l'Île-aux-Grues a ce qu'il vous faut. Un emploi stimulant vous attend, en plein cœur du fleuve Saint-Laurent, loin de la ville et de ses tracas.

En travaillant à l'Isle, vous y découvrirez :

- une nature fascinante ;
- des paysages bucoliques ;
- des habitants sympathiques et chaleureux ;
- un mode de vie insulaire qui saura vous charmer.

Nombreux avantages :

- | | |
|--|--|
| ■ logement équipé fourni par l'employeur (prix préférentiel selon la politique en vigueur) ; | ■ vêtements de travail fournis et nettoyés par l'employeur ; |
| ■ salaire compétitif ; | ■ emploi considéré comme un service essentiel. |
| ■ assurances complètes (médicament et dentaire) ; | ■ traversier gratuit en saison et tarif réduit pour la desserte aérienne en période hivernale ; |
| ■ régime de retraite ; | ■ différentes commodités à l'Isle (CLSC et service médical d'urgence disponible 24/7, dépanneur, SAQ, restaurants et auberges en saison) ; |
| ■ rabais sur les fromages ; | |
| ■ formation sur place ; | |
| ■ banque de journées de congé ; | |

Postes à combler :

- | | |
|---|--------------------------------|
| ■ Responsable de la logistique | ■ Aide-fromager |
| ■ Technicien en maintenance alimentaire | ■ Préposé hygiène et salubrité |
| ■ Camionneur - classe 3 (Expert-essayeur) | |

Joignez-vous à une équipe passionnée, unie par la fierté de fabriquer les meilleurs fromages d'ici!

Fromagerie de l'Île-aux-Grues

210, chemin du Roi, Isle-aux-Grues, QC G0R 1P0

www.fromagesileauxgrues.com/carrieres

Faites parvenir votre CV à kbegina@agrilait.com

AVIS D'APPEL D'OFFRES

SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE
POUR LA PRÉPARATION DE PLANS ET DEVIS ET
LA SURVEILLANCE DE TRAVAUX

Projet de réfection de conduites d'aqueduc et d'égouts et travaux de voirie dans diverses rues

La Ville de Saint-Pascal demande des offres de services professionnels en ingénierie pour la préparation des plans et devis et pour la surveillance des travaux de remplacement de conduites d'aqueduc et d'égouts et des travaux de voirie dans les rues Blondeau, St-Elzéar et Chapleau sur une longueur totale de 1466 mètres. Ces travaux peuvent être sommairement décrits comme suit :

- Remplacement de conduites d'aqueduc de 150 mm de diamètre sur environ 1466 mètres de longueur ainsi que les entrées de services correspondantes ;
- Remplacement de conduites d'égout sanitaire de 200 à 250 mm de diamètre sur environ 1466 mètres de longueur ainsi que les entrées de services correspondantes ;
- Remplacement de conduites d'égout pluvial de 375 à 450 mm de diamètre sur environ 444 mètres de longueur ainsi que les entrées de services correspondantes ;
- Réfection complète de la voirie affectée par les travaux ;
- Réfection des arrières ;
- Réalisation de divers travaux connexes.

DOCUMENTS DE SOUMISSION

Les documents d'appel d'offres peuvent être obtenus à compter du 10 février 2022 par le biais du Système électronique d'appel d'offres (SEAO) accessible à l'adresse Internet suivante www.seao.ca en payant les coûts prévus.

La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique soient incomplets ou comportent des erreurs ou des omissions. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de présenter son offre, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

CONTRAT

Seules sont autorisées à soumissionner les firmes en ingénierie ayant leur principale place d'affaires au Québec ou lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, dans un territoire visé par cet accord. Le présent contrat est assujéti à l'Accord du commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO), à l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (AQNB) ainsi qu'à l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

CONDITIONS DE SOUMISSION

Dans le cadre de cet appel d'offres, la Ville utilise un système de pondération et d'évaluation des offres dont l'établissement et le fonctionnement respectent les règles prévues par la Loi.

Les soumissions doivent être présentées dans deux enveloppes distinctes tel que requis aux documents d'appel d'offres.

Les soumissions seront reçues à l'hôtel de ville de Saint-Pascal, au 465, rue Taché, Saint-Pascal, G0L 3Y0, dans des enveloppes cachetées et adressées à l'attention de Me Louise St-Pierre, greffière **au plus tard le 1^{er} mars 2022, à 11 h 00**, pour être ouvertes le même jour, au même endroit, immédiatement après l'heure limite. Les enveloppes doivent porter la mention : « **SOUMISSION – Services professionnels pour les plans et devis et la surveillance des travaux de réfection de conduites d'aqueduc et d'égouts et travaux de voirie dans diverses rues.** »

La Ville de Saint-Pascal ne s'engage à accepter ni la soumission ayant obtenu le plus haut pointage, ni aucune des soumissions reçues et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions.

Donné à Saint-Pascal, ce 4^e jour du mois de février 2022.

La greffière,
Louise St-Pierre, avocate, OMA

HAUSSE DES INTRANTS

Les coûts des fromages fins augmentent aussi

STÉPHANIE GENDRON

Plusieurs fromageries du Québec doivent se résoudre à augmenter leurs prix cet hiver, en raison de plusieurs hausses de coûts allant du lait aux produits d'emballage. Pour la Fromagerie Le Mouton Blanc, il s'agit d'une augmentation de 5 à 10 % après environ sept ans à ne pas avoir augmenté les prix.

« Ces temps-ci, pratiquement chaque 15 jours je reçois des lettres d'avis d'augmentation des prix de nos fournisseurs », indiquait Pascal-André Bisson, copropriétaire de la fromagerie située à La Pocatière.

Des produits d'emballage ont augmenté de 25 %. Le prix du lait vache a aussi monté, tout comme le lait de brebis, qui est affecté. « La moulée n'est pas moins chère pour un que pour l'autre », imageait M. Bisson.

Après une stabilité de prix pendant plu-

sieurs années, la petite PME doit se résoudre à augmenter les coûts des fromages de lait de brebis d'environ 10 % et ceux de lait de vache de 5 à 8 %. Plusieurs fromagers font de même au Québec présentement.

« Il y a aussi la question de la main-d'œuvre. Pour les garder, on doit leur offrir des conditions de travail intéressantes. Pour une petite entreprise comme nous à six employés, un seul départ amène un impact important », ajoute-t-il.

Plusieurs s'inquiètent de l'écart que cette hausse peut créer avec les fromages européens. Selon M. Bisson, ceux-ci n'échapperont sans doute pas aux hausses mondiales,

comme pour les frais de transport. « L'importateur n'aura sans doute pas le choix de suivre la vague », conclut-il.



Photo : Le Mouton blanc

OFFRE D'EMPLOI



La Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska
est à la recherche d'un(e)

AGENT(E) DE DÉVELOPPEMENT

Responsabilités : Sous l'autorité de la directrice générale, la personne aura pour principale fonction d'assumer différentes tâches dans le cadre de dossiers de développement économique, social, culturel et touristique avec un horaire à 4 jours fixes.

Fonctions générales :

- Coordonner les plans d'actions du Plan de développement et de la Politique familiale et des aînés;
- Créer et accompagner le comité de développement et la municipalité dans ses initiatives de développement (économique, touristique, récréative, communautaire et durable);
- Soutenir la direction générale dans les divers dossiers de développement notamment dans la recherche, la préparation et la présentation de demandes de subvention pour divers projets;
- Organiser, mettre en œuvre et animer des activités ou événements de loisirs;
- Soutenir les comités de la municipalité dans leurs activités et projets;
- Coordonner le camp de jour;
- Travailler de concert avec les différents acteurs de la communauté;
- Concevoir et rédiger divers outils de communication (affiches, publications, etc.);
- Effectuer le suivi des dossiers.

Qualité recherchée :

- Démontrer de l'entregent, être dynamique, être autonome et avoir un excellent sens de l'initiative, de l'organisation et de la planification;
- Aptitudes à communiquer, à tisser des liens et à développer un climat de confiance avec les acteurs du milieu;
- Aisance à travailler en équipe, particulièrement avec des bénévoles;
- Capacité à gérer différents projets simultanément;
- Bonne capacité de synthèse et de rédaction;
- Expérience en animation de rencontres et avec les médias.

Qualifications requises :

- Posséder une formation technique et/ou une combinaison de formation et d'expérience équivalente liée au développement social, rural et/ou communautaire, avec les loisirs ou dans un champ de compétence connexe;
- Connaissance de la Suite Office et des réseaux sociaux;
- Posséder une excellente maîtrise du français écrit et parlé.

Rémunération et horaire de travail

Salaire : À discuter

Horaire : 28 heures (disponibilités occasionnelles les soirs et la fin de semaine)

Entrée en fonction : février 2022

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, ainsi qu'une lettre de motivation, **au plus tard le jeudi 17 février 2022 à 11 h** à l'attention de Maryse Ouellet, directrice générale par intérim, Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska
321, rue de l'Église, bureau 1, Saint-Bruno-de-Kamouraska (Québec) G0L 2M0
ou par courriel à dqadjoinite@stbrunokamouraska.ca

0328H1820

OFFRE D'EMPLOI



Le Groupement Forestier de L'Islet

Groupement Forestier
de Montmagny

Les groupements forestiers de Montmagny et de l'Islet sont des organisations bien établies dans la région des Appalaches et veillent à l'aménagement forestier de ce territoire depuis plus de 45 ans. Ce territoire est constitué de 280 000 ha en forêt privée, dont près de 60 000 ha sous aménagement.

Nos missions :

- Offrir à nos membres et clientèles un service de qualité dans la réalisation de leurs projets d'aménagement forestier.
- Contribuer au développement socio-économique de la région.
- Assurer la prospérité de notre entreprise par la diversification, l'innovation et le partenariat stratégique

Les deux organisations sont présentement en processus de fusion et sont à la recherche d'un(e) :

Coordonnatrice forestière / Coordonnateur forestier

Poste de relève

Sous l'autorité du directeur général, le coordonnateur assumera, entre autres, les tâches suivantes :

- Soutenir la mission, les valeurs et les principes du Groupement forestier.
- Assurer le suivi rigoureux des différentes demandes des actionnaires et clients.
- Dans l'innovation et le développement, mettre en place des outils pour maintenir et améliorer la communication avec les propriétaires privés.
- Assister le directeur général dans les gestions des travaux forestiers (non-commerciaux et commerciaux), sur l'ensemble du territoire.
- Assister le directeur général dans la mobilisation de l'équipe de travail.
- Participer activement à la préparation et au suivi des différentes rencontres avec les administrateurs et les actionnaires (CA, AGA...).
- Représenter le groupement dans différents comité régionaux et provinciaux.

Profil et qualités recherchés :

- Formation universitaire ou collégiale en foresterie, ou toute combinaison de formation et d'expérience pertinentes à la tâche;
- Être dynamique et autonome;
- Posséder de bonnes qualités relationnelles, de communication et humaines.

Envoyez votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation
en toute confidentialité, avant le 25 février 2022, au :
cofomi@globetrotter.net

6415P0622

Un nouveau maire pour Saint-Cyrille-de-Lessard

STÉPHANIE GENDRON

Saint-Cyrille-de-Lessard a finalement un nouveau maire, au deuxième tour des élections municipales de l'automne dernier. Fait particulier, alors que le siège était vide au lendemain des élections, trois personnes se sont présentées pour le poste au second tour.

Michel Caron, semi-retraité dans le domaine des transports, habite Saint-Cyrille-de-Lessard depuis 2008. Il s'est entre autres fait connaître pour son implication à la Fabrique. C'est pourquoi selon lui il avait été sollicité par des citoyens pour devenir maire.

« J'hésitais au départ, car c'est une grosse implication et que je n'avais pas d'expérience dans le domaine municipal », raconte-t-il. Il a finalement décidé de se présenter au deuxième tour. Finalement, des élections ont été tenues puisque l'ancienne mairesse et un ex-maire d'il y a quelques années se sont présentés. Michel Caron a remporté 53 % de majorité dans une lutte à trois.

« On est une belle équipe où il y a beaucoup d'idées qui bouillonnent. Pour commencer, il faut remettre les chemins en meilleur état, essayer de les améliorer », confie-t-il.

Sur l'équipe du conseil municipal, on compte également quatre nouveaux conseillers et deux conseillers qui avaient fait des

mandats lors d'années précédentes. « Un bon mélange d'expérience et de nouveaux », estime le nouveau maire.

M. Caron affirme être en poste depuis le 12 décembre et continue de s'acclimater au fonctionnement de l'appareil municipal.



Michel Caron

La MRC de L'Islet reçoit un appui financier pour accroître la transformation agroalimentaire

Profitant de la qualité et de la diversité des produits de ses agriculteurs et transformateurs, la MRC de L'Islet est heureuse d'annoncer la conclusion d'un partenariat avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) qui lui permettra de poursuivre le développement régional agricole et la promotion de son offre.

La MRC de L'Islet poursuit ainsi ses actions visant à la fois à soutenir le milieu agricole et les consommateurs, mais également à se positionner encore davantage comme une destination gourmande et agrotouristique incontournable au Québec. Dans cet objectif, elle travaillera prochainement à mettre en lumière ses nombreux atouts, dont son importante diversité de producteurs, de transformateurs et de restaurateurs, tous liés par un fort sentiment d'appartenance au territoire. Cette stratégie se déploiera à travers le projet « Nourrir son monde » qui répond aux objectifs déjà établis par le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC de L'Islet. Le projet se divisera en trois grands axes.

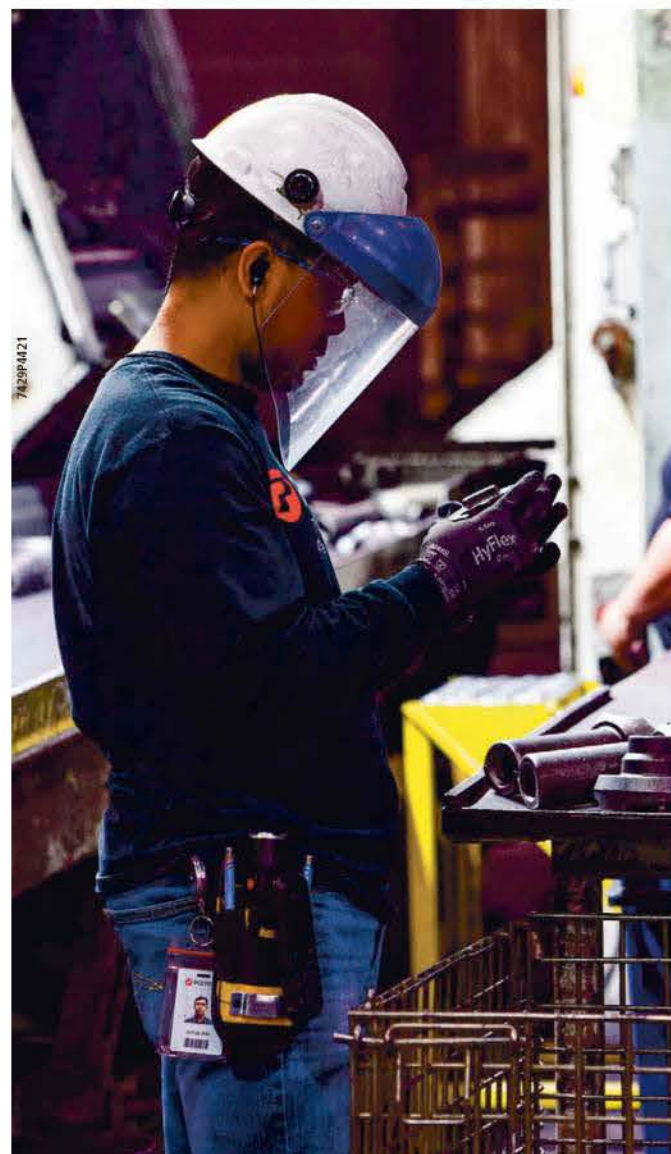
Récemment, dans le cadre du projet « À bouche que veux-tu », la MRC annonçait la création d'une identité gourmande et d'un portail Web pour regrouper toute l'information sur son offre. Le projet « Nourrir son monde » prévoit donc la suite de ces actions, dont la promotion de la nouvelle identité gourmande de Région L'Islet auprès des touristes, mais également auprès du milieu

agricole, des communautés et de la population locale afin que tous se l'approprient, la véhiculent localement et la fassent connaître à l'extérieur.

En second temps, la MRC compte élaborer et déployer une série d'actions visant à encourager et outiller les citoyens à s'approvisionner localement et au rythme des saisons. Il s'agira donc de leur faire connaître l'offre locale, de promouvoir les fermiers de famille, les initiatives telles que le marché de proximité La chèvre et le chou, les paniers de légumes, les kiosques de vente à la ferme ainsi que les épiceries dont une partie de l'offre est locale. Des outils, tels que des capsules vidéo, seront aussi produits avec des artisans de la région afin qu'ils partagent leurs astuces avec les citoyens qui pourront ainsi intégrer une plus grande variété de produits locaux à leur quotidien. Une stratégie sera également élaborée pour soutenir l'achat local dans les prochaines années.

Par ailleurs, cette offensive de la MRC comprend aussi la réalisation d'une stratégie pour mieux soutenir la transformation agroalimentaire sur son territoire. De plus, l'opportunité d'implanter un projet de motel agroalimentaire destiné aux transformateurs sera analysée. Cette infrastructure, à usage collectif, pourrait assurément être utile pour les petites entreprises en transformation agroalimentaire qui auraient alors accès à des locaux adéquats et réglementaires pour la transformation, et ce, à moindre coût.

Source : MRC de L'Islet



C'EST PLUS QU'UN EMPLOI !

« C'est la chance de se réaliser et de faire progresser sa carrière. »



FONDERIEPOITRAS.COM

Une révision exceptionnelle du plan de gestion du cerf de Virginie

STÉPHANIE GENDRON

Alors qu'on s'attend habituellement à une révision d'un plan de gestion à la moitié de son application, une révision exceptionnelle après deux ans du plan de gestion du cerf de Virginie (2020-2027) sera faite au courant des prochains jours.

La mesure qui permet à des chasseurs d'abattre deux bêtes en achetant deux permis dans des zones différentes serait celle qui fait le plus polémique. Dès le début du plan, plusieurs démontraient de l'inquiétude à ce que ce soit une catastrophe annoncée et qu'on allait nuire grandement à la population de cerfs.

Finalement, en 2021, seuls 2485 chasseurs ont récolté deux cerfs au cours de la saison, soit 12 % de la clientèle qui possédait deux permis. De ce nombre, la grande majorité (1 601 chasseurs) a récolté un mâle

adulte et un cerf sans bois, ou bien deux cerfs sans bois, alors que 884 chasseurs ont récolté deux mâles adultes.

«C'est une mesure importante pour les biologistes du ministère, car les populations de cerfs se maintiennent à de hauts niveaux et on note une petite baisse de chasseurs. Ils ont besoin d'être récoltés surtout dans le sud du Québec», résumait Michel Baril, biologiste à la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs.

Ce dernier dit ignorer pour l'instant ce qui sera révisé dans le plan de gestion. Des

nouvelles du ministre de la Faune Pierre Dufour sont attendues à ce sujet dans les prochains jours. Tout est sur la table.

On indique que la tenue de cette première rencontre technique permettra de faire connaître aux partenaires les données

scientifiques de suivi, notamment celles liées aux modalités d'exploitation, et de déterminer au regard de celles-ci les ajustements à apporter au plan de gestion qui pourraient s'avérer nécessaires.



Photo : Louis Turbide



Le groupement forestier Grand-Portage recrute!
Joignez-vous à une équipe de valeur!
Professionalisme, Respect, Expertise et ingéniosité,
Responsabilité, Fiabilité et appartenance

OFFRE D'EMPLOI

RESPONSABLE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

DESCRIPTION

Le responsable des services administratifs planifie, coordonne et contrôle l'enregistrement des activités comptables de l'organisation. Occupant un poste stratégique dans l'organisation, il procède à des analyses, veille au suivi des budgets, collabore à la définition des objectifs financiers et offre un soutien à la direction générale et au conseil d'administration sur toutes questions ou orientations relatives à la gestion financière.

RESPONSABILITÉS SPÉCIFIQUES :

- Diriger le cycle comptable, incluant les écritures de clôtures, les vérifications des entrées et les ajustements (mensuels et annuels) ainsi que les états financiers mensuels;
- Assigner et coordonner les tâches au sein de l'équipe administrative;
- Évaluer les activités de comptabilité actuelles et les systèmes en place, travailler à l'amélioration continue et mettre en place de nouveaux processus;
- Produire et analyser les rapports financiers requis par la direction et le conseil;
- Procéder à certaines activités courantes et à la saisie de données (suivis des paiements, achats et comptes fournisseurs, remises gouvernementales, redditions de compte, etc.);
- Préparer le dossier de vérification pour l'élaboration des états financiers par le vérificateur externe;
- Effectuer des transactions bancaires, conciliations bancaires et les écritures s'y rapportant.

SCOLARITÉ ET EXPÉRIENCE :

- Technique en administration couplée à une expérience de plus de cinq ans dans un poste administratif stratégique OU diplôme universitaire approprié couplé à plus de trois ans d'expérience pertinente.
- Maîtrise des applications Windows courantes et de la suite office, la connaissance du système Avantages est considérée comme un atout.
- La connaissance du milieu forestier est un atout.

PRINCIPALES QUALITÉS RECHERCHÉES

- Autonomie et sens de l'organisation et des priorités
- Capacité d'analyse, rigueur et minutie
- Bonne capacité décisionnelle et sens de la communication

CONDITIONS D'EMPLOI

- Salaire selon la grille salariale spécifique au poste, avantages sociaux (REER, assurances collectives, journées mobiles et de maladies, etc.);
- Nouveaux bureaux spacieux récemment construits à Saint-Antoine;
- Poste temps plein permanent.

Veillez transmettre votre candidature d'ici le 18 février, 16 h à :
info@gfgp.ca
Groupe forestier Grand-Portage inc.
1004 route des roches, Saint-Antoine, G0L 2J0

0123H0622



Afin de répondre à une forte demande, Ébenisterie Mario Massé recrute des candidats motivés pour se joindre à son équipe dynamique. Nous recherchons des candidats pour combler un poste d'**Opérateur de CNC**, des postes de **Monteur-journalier** et d'**Installateur**.

Compétences recherchées

- Avoir une bonne capacité d'apprentissage
- Bonne connaissance des mesures métriques et impériales
- Être rigoureux et effectuer un travail de précision
- Être autonome et avoir le sens des responsabilités
- Posséder un bon esprit d'équipe et démontrer une attitude positive
- Posséder un minimum de 3 à 5 ans d'expérience dans un poste similaire (serait un atout)

Avantages sociaux

- Horaire de travail de jour (7 h à 17 h du lundi au jeudi et 7 h à 11 h le vendredi)
- Salaire compétitif
- Outils fournis

POSTES DISPONIBLES :

OPÉRATEUR DE CNC

Votre mission sera de :

- Procéder au débitage de panneaux selon les plans de découpe
- Lire un plan de façon habile et dextérité pour le travail manuel
- Respecter les normes de l'industrie pour les pratiques de santé et sécurité
- Pourvoir aux autres tâches connexes demandées

MONTEUR - JOURNALIER

Votre mission sera de :

- Procéder au montage de meubles
- Effectuer du placage
- Lire un plan de façon habile et dextérité pour le travail manuel
- Respecter les normes de l'industrie pour les pratiques de santé et sécurité
- Pourvoir aux autres tâches connexes demandées

INSTALLATEUR - RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL

Votre mission sera de :

- Procéder à l'installation et à l'ajustement de cabinets, panneaux d'armoires et de comptoirs;
- Lire un plan de façon habile et avoir une dextérité pour le travail manuel;
- Pouvoir aux autres tâches connexes demandées;
- Respecter les normes de l'industrie pour les pratiques de santé et sécurité;
- Vous devez posséder votre carte de compagnon ou d'apprenti de la CCQ.

Postes à combler rapidement!

Vous pouvez nous faire parvenir votre candidature par courriel à : ann.d@ebenisteriem.com ou présentez-vous en personne au : 112, rte 230 Est à Saint-Philippe-de-Néri.

L'Équipe de l'Ébenisterie Mario Massé vous remercie pour votre intérêt : seulement les candidats retenus seront contactés. Au plaisir de vous rencontrer!

8005H0622

Des activités littéraires à venir à la Médiathèque L'Héritage de L'Islet-Sud

L'équipe de la Médiathèque L'Héritage de L'Islet-Sud s'affaire actuellement à préparer des événements littéraires en ses murs.

Grâce au soutien financier du gouvernement du Québec et de la MRC de L'Islet dans le cadre de l'Entente de développement culturel 2021-2023, deux projets voient le jour en 2022.

Le premier, les rendez-vous littéraires permettront la rencontre de six auteurs pendant l'année. Pour débiter les rendez-vous littéraires, la Médiathèque accueillera le 19 février prochain la jeune auteure Emmy Bois qui viendra entretenir l'auditoire sur son parcours professionnel littéraire. Cet événement gratuit est ouvert à toute la population et est associé à l'ouverture officielle de la Bouquinerie de la Médiathèque pendant la journée, laquelle

permet l'achat de livres usagés. Le deuxième événement culturel à caractère littéraire aura lieu le vendredi 11 mars prochain en soirée et constitue une première dans la région. En effet, la population est invitée à assister une ligue d'improvisation littéraire réunissant deux écrivains et des comédiens spécialistes en improvisation. Appuyée par la Fondation Lire pour réussir dans sa planification, cette activité intitulée Découvrir, apprivoiser et improviser le plaisir de lire! sera l'occasion de découvrir des extraits d'œuvres de Nicolas Paquin et de Patrick Sénécal lus par ces derniers et d'assister, par la suite, à des scènes improvisées par trois comédiens accompagnés d'un musicien. Des billets seront mis en vente prochainement.

Source : La Médiathèque

Le spectacle de Fred Pellerin reporté à La Pocatière

La Corporation régionale de la Salle André-Gagnon informe sa clientèle qu'étant donné la situation actuelle où la réouverture des salles de spectacles se fait en limitant la capacité d'accueil de moitié, le spectacle de Fred Pellerin prévu le 17 février ne peut pas être présenté dans ces conditions. Aux détenteurs de billets pour le spectacle Un village en trois dés, il est reporté au jeudi 24 novembre 2022. Comme Fred Pellerin circulera avec son tout nouveau spectacle La descente aux affaires, il sera possible d'y assister avec les billets actuels. N'hésitez pas à contacter la Salle André-Gagnon pour toute demande d'information au 418 856-1525, poste 2292.

Source : SAG



Les ADLS présenteront un nouveau spectacle cet hiver : Réalité gaspésienne

Un nouveau spectacle s'ajoute à la Programmation Hiver-Printemps 2022 des Arts de la scène (ADLS) de Montmagny. Le dimanche 6 mars, 15 h, la production du Festival en chanson de Petite-Vallée présentera le spectacle Réalité gaspésienne à la salle Promutuel Assurance. La chaleur et la joie de vivre légendaire des Gaspésiens se feront alors sentir avec sur la même scène Juan Sebastian Larobina, Cédrik St-Onge, le duo Dans l'Shed, Jeanne Côté et Guillaume Arsenault, accompagnés par les musiciens

Mathilde Côté, Jean-Guy Leblanc et Aelin Zachaël. À l'été 2021, les artistes ont fait un séjour dans l'église de Grande-Vallée pour y faire une résidence de création pour préparer ce spectacle grandiose. Réalités gaspésiennes transportera le public dans l'univers intime de chacune des six têtes d'affiches de ce spectacle. C'est un spectacle qui promet une tonne de belles découvertes culturelles et musicales. Billetterie Web des ADLS au adls.ca.

Source : ADLS



OFFRE D'EMPLOI

Février 2022

Située dans le Kamouraska, la municipalité de Rivière-Ouelle tend à être un lieu très recherché par les jeunes familles, les aînés, les artistes et les artisans en raison de sa qualité de vie, de son caractère patrimonial et de ses paysages uniques. Les activités culturelles, récréatives et sportives ajoutent à son pouvoir d'attraction. Le Conseil municipal recherche une personne dynamique et polyvalente pour occuper le poste de :

DIRECTEUR GÉNÉRAL, GREFFIER-TRÉSORIER

Le directeur général joue un rôle clé dans la mise en œuvre du plan stratégique de la Municipalité. Il assume la direction générale des opérations et remplit les fonctions de greffier-trésorier. Il est responsable de la gestion de 7 employés dynamiques et travaille en collaboration avec un Conseil municipal impliqué ayant à cœur le développement de leur communauté.

RESPONSABILITÉS

- Assurer l'administration, la gestion et le bon fonctionnement de la Municipalité conformément au Code municipal du Québec et toute autre loi se rattachant aux activités municipales;
- Assurer la planification, l'organisation, la direction et le contrôle de l'ensemble des activités et des services de la Municipalité;
- Élaborer les plans d'action annuels de l'organisation et veiller à leur réalisation;
- Élaborer les prévisions budgétaires et en assurer le suivi avec le personnel administratif;
- Effectuer la planification et la préparation des séances du conseil municipal, la rédaction des procès-verbaux et autres documents;
- Soutenir et aider le Conseil dans la prise de décisions et veiller à la mise en application de celles-ci;
- Orienter et mobiliser les actions des employés dans le respect des plans d'action et du budget;
- Établir et maintenir des relations harmonieuses avec les citoyens et tout autre groupe, association et partenaire;
- Assurer le maintien d'une excellente communication entre les différents acteurs.

EXIGENCES

- Détenir un diplôme universitaire en administration et/ou détenir une expérience ou formation pertinente;
- Avoir 3 ans d'expérience dans la gestion d'une organisation;
- Avoir de l'expérience dans le domaine municipal est un atout;
- Capacité à gérer plusieurs dossiers à la fois;
- Autonomie, efficacité et sens des responsabilités;
- Faire preuve d'un bon jugement pour la conduite des affaires;
- Capacité de prioriser les dossiers clés et prendre les bonnes décisions;
- Sens de la planification et de l'organisation;
- Leadership, diplomatie et bonnes aptitudes de la communication orale et écrite;
- Habile à travailler en équipe;
- Connaissance et expérience avec la suite Office nécessaire, la connaissance du logiciel PG est également un atout.

CONDITIONS SALARIALES

La rémunération sera établie en fonction des compétences et de l'expérience de la personne retenue et en considération du marché régional pour un tel poste.

Vous devez faire parvenir votre curriculum vitae ainsi que votre lettre de motivation à la municipalité de Rivière-Ouelle à maire@riviereouelle.ca.

Seuls(es) les candidats(es) sélectionnés(es) seront contactés(es).

133, route 132, Rivière-Ouelle (Québec) G0L 2C0 • Tél.: 418 856-3829 | info@riviereouelle.ca • www.riviereouelle.ca

OFFRE D'EMPLOI

Préposé(e) opération aréna

Envoie ton CV ici : mlajoie@sogep.ca

Appelle ici : 418 860-8316

- Assurer l'entretien ménager des différents locaux et la surveillance des lieux ;
- Opérer la surfaceuse et le coupe-bordure (formation fournie) ;
- Fournir un service à la clientèle de qualité ;
- Dispenser les premiers soins au besoin ;
- Montage de salles, planchers en bois ou scènes ;
- Réaliser d'autres tâches connexes.

Postule maintenant !

Permanent

Temps plein / Temps partiel

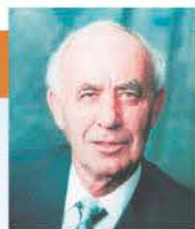
Assurances collectives

Service essentiel, donc travail assuré !



CENTRE BOMBARDIER
LA POCATIÈRE

Gestion et exploitation
Sogep



Avis de décès

Louis-Philippe Chénard (1924-2022)
Saint-Pascal

À La Pocatière, le 29 janvier 2022, est décédé à l'âge de 97 ans et 5 mois M. Louis-Philippe Chénard, époux de feu Mme Jeanne Labrie; fils de feu M. Philippe Chénard et de feu Mme Rosana Pelletier. Il demeurait à Saint-Pascal, autrefois à Saint-Joseph de Kamouraska.

Les membres de la famille accueilleront parents et amis à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le vendredi 11 février de 19 h à 22 h et le samedi 12 février 2022 de 12 h à 13 h 30. Le service religieux sera célébré le samedi 12 février 2022 à 14 h, en l'église de Saint-Joseph suivi ultérieurement de l'inhumation au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil ses enfants : Jocelyn (Clairette Lévesque), Réjeanne (feu Richard Soucy), feu Michel (feu Judy Nelson), Ginette (Ghislain Charest), Daniel (Carole Charest), Francine (feu Marc-André Castonguay), Chantal (Marcel Cusson), Jocelyne, Nancy (Rino Lavoie); ses petits-enfants : Annie, Martin (Marie-Lucie Milliard), Jérôme (Martine Morissette), Kathleen, Geneviève (Samer Hussein), Isabelle (Daniel Tomlinson), Michael (Jonelle Gibson), Nicole (Sergio Agopian), Enrico (Marie-Pier Daigneault), Mélanie (Benoît Archambault), Luc (Julie Tremblay), Valérie (Sony Gagnon), Dominic (Andréanne Vallerand), Frédéric (Joanie Landry), Steve (Anne-Laura Pednault), Hugo (Marie-Hélène Philippe), Marie-Hélène, Pierre-Luc (Geneviève Allard), Anne-Sophie (Simon Blais); ses arrière-petits-enfants : Louis-Maxim, Marc-Olivier, Kim (Nicolas Picard), Pierre-Olivier (Angela-Eve Cain), Félix, Zakary, Amélia, Liam, Alek, Tamara, Jacob, Enzo, Luc-Michel, Danaé, Luca, Tristan, Mathis, Félix-Antoine, Aurélie, Alexis, Elliot, Thomas, Olivia, Rosalie, Roméo, Noah, Éléa, Éliane, Élie-Rose; ses arrière-arrière-petits-enfants : Maëlia, Milann, Hayden. Il était le frère de : Marie-Thérèse (feu Théodore Lévesque), feu Marie-Louise (feu Marcel Landry), Pauline, feu Jean-Paul (feu Yvette Thériault), Jacqueline (feu Bertrand Lapointe). Il était le beau-frère de : feu Maria (feu Edgar Fiset), feu Napoléon (feu Océline Dionne), feu Cécile (feu Alfred Dionne), feu Alida (feu Alfred Migneault), feu Georges, feu Yvonne, feu Germaine, feu Berthe. Sont aussi attristés par son départ plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

Des remerciements sont adressés au personnel de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima pour les bons soins prodigués.

Vos condoléances peuvent se traduire par un don à la Fondation André-Côté, 100, 4^e Avenue, bureau 180, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Remerciements de sympathie

Renald Langlais
Saint-Philippe-de-Néri

Les membres des familles Langlais et Giroux remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie, lors du décès de M. Renald Langlais, survenu le 5 novembre 2021, soit par offrandes de messes, affiliations de prières, cartes de sympathie, envois de fleurs, dons, courriels, visite au salon ou assistance à la célébration. Veuillez considérer ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

Ses frères et sœurs : Huguette (feu Normand Ulrich), Louis-Marie (feu Chantal Dubé), Gabriel (Pauline Briand), ses beaux-frères de la famille Giroux : Gabriel (Gislaine Dubé), Gaétan.



Remerciements de sympathie

Yvon Briand
Saint-Joseph

Nos remerciements les plus sincères à tous ceux et celles qui ont partagé notre chagrin, lors du décès de M. Yvon Briand, survenu le 15 novembre 2021. Votre présence ainsi que toutes les marques de sympathie, manifestées de quelque façon que ce soit, nous ont été d'un grand réconfort et furent très appréciées. Que chacun de vous trouve dans ces remerciements l'expression de notre reconnaissance et les considère comme vous étant adressés personnellement.

Ses enfants : Marilyn (Marcel Lamarre), Gilles (France Charest), Guy, Jacques (Marie-Josée Picard), Lucie (Éric Charest); ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants.



Avis de décès

Isabelle Gagnon Bouchard (1941-2022)
Rivière-Ouelle

À l'Hôtel-Dieu de Sorel, entourée des siens et dans la dignité, est décédée à l'âge de 80 ans et 9 mois, Mme Isabelle Gagnon; fille de feu M. Wilfrid Arthur Gagnon et de feu Mme Marie-Ange Dionne. Elle était l'épouse de feu M. Raymond Bouchard et la mère de feu Luce.

En respect de sa volonté, aucun rituel funéraire ne sera tenu. L'inhumation des cendres se déroulera, au retour des beaux jours, au cimetière de sa précieuse terre natale de Rivière-Ouelle.

Elle laisse dans le deuil, en plus de nombreux autres parents et amis, sa fille, Caroline Bouchard (Sylvain Rochon); ses petits-enfants : Simon Bouchard-Boudreau (Anouk Drouin) et Raphaëlle Bouchard-Gauthier; ses frères et sa sœur : Reynald (Diane Fraser), Antonin, Roger (Line St-Hilaire) et Pauline (feu Michel Grépeault). Elle était aussi la sœur de : feu Jacques (Louise Tremblay) et feu Lévi.

Que toutes celles et ceux qui l'ont connue et aimée, lui procurent, en conservant d'elle leurs meilleurs souvenirs, un semblant d'éternité. Des remerciements sont adressés aux dévoués personnels du CHUM et de l'Hôtel-Dieu de Sorel, dont Isabelle vous encourage à appuyer les fondations.

Direction funéraire :



Gilbert Mandeville & Fils
912 chemin St-Roch, Sorel-Tracy (Québec) J3R 3K5
Tél. 450.743.3607
Site web : salonsmandeville.com
Courriel : g.mandeville@bellnet.ca



Remerciements de sympathie

Samuel Garon

Nous vous remercions chaleureusement pour vos témoignages de sympathie à l'occasion du décès de Samuel Garon, survenu le 19 décembre 2021.

Son épouse Laurette et sa famille proche (Sylvie, Germaine, Gilbert, Carole, Hervé, Isidore et Laurette ainsi que leur conjoints.)



*Nos condoléances à toutes
les familles éprouvées*

Création d'un réseau des élues en Chaudière-Appalaches

Le Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches (RGFCA) souhaite rendre publique la création d'un réseau de soutien et de solidarité entre élues municipales de Chaudière-Appalaches. Il s'agit d'une initiative menée dans le cadre de l'Entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région de la Chaudière-Appalaches afin de promouvoir la place des femmes en politique municipale et leur maintien dans ces postes décisionnels. L'idée de créer un réseau de soutien et de solidarité est issue

d'un besoin nommé par les élues de la région elles-mêmes lors d'un sondage effectué au printemps 2021 dans le cadre du projet Ensemble vers la parité et l'égalité en Chaudière-Appalaches. Ce projet, qui a pris fin en décembre dernier, visait à augmenter la représentation des femmes en politique municipale dans notre région lors des élections du 7 novembre.

Plus précisément, le but de ce réseau est de faciliter le partage entre élues de différents conseils municipaux sur des enjeux communs. Bien que cette initiative soit rela-

tivement récente, le réseau des élues a déjà tenu deux rencontres, soit le 13 décembre 2021 et le 31 janvier dernier, et regroupe à l'heure actuelle une trentaine de femmes. «Lors de ces entretiens, des élues de diverses municipalités dont Adstock, Montmagny, Saint-Sylvestre, Saint-Magloire, Saint-Jean-Port-Joli, Sainte-Claire, Berthier-sur-Mer et de la paroisse Disraeli ont pu échanger entre elles des idées, des bonnes pratiques et des outils sur lesquels s'appuyer dans l'exercice de leurs fonctions», explique Karine Drolet, directrice générale du RGFCA.

En outre, le réseau des élues a pour objectif de mettre de l'avant le travail et les projets portés par les femmes de la politique municipale en Chaudière-Appalaches.

Pour la suite des choses, le RGFCA aimerait joindre toujours plus de femmes impliquées en politique municipale afin de faire grandir cette initiative régionale. Le RGFCA invite donc les élues municipales de la région à se joindre au réseau; c'est gratuit et sans engagement.

Source : Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches

AVIS PUBLIC RÈGLEMENT NUMÉRO 366-2022 AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, que :

« Le conseil municipal a adopté lors de la séance extraordinaire tenue le 31 janvier 2022, le Règlement numéro 366-2022 décrétant les différents taux de taxation pour l'année 2022.

Les intéressés peuvent prendre connaissance de ce règlement au bureau de la greffière, sur rendez-vous, durant les heures normales d'ouverture et ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi ».

Donné à Saint-Pascal, ce 2^e jour de février 2022.

La greffière,
Louise St-Pierre, avocate, OMA

AVIS PUBLIC RÈGLEMENT NUMÉRO 367-2022 AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, que :

« Le conseil municipal a adopté lors de la séance extraordinaire tenue le 31 janvier 2022, le Règlement numéro 367-2022 régissant les comptes de taxes pour l'année 2022.

Les intéressés peuvent prendre connaissance de ce règlement au bureau de la greffière, sur rendez-vous, durant les heures normales d'ouverture et ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi ».

Donné à Saint-Pascal, ce 2^e jour de février 2022.

La greffière,
Louise St-Pierre, avocate, OMA

AVIS PUBLIC RÈGLEMENT NUMÉRO 369-2022 AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, que :

« Le conseil municipal a adopté lors de la séance extraordinaire tenue le 31 janvier 2022, le Règlement numéro 369-2022 imposant une taxe spéciale sur la base d'une tarification pour le remboursement des coûts versés à la MRC de Kamouraska pour des travaux d'entretien effectués sur la Branche de la route Neuve du cours d'eau Goudron.

Les intéressés peuvent prendre connaissance de ce règlement au bureau de la greffière, sur rendez-vous, durant les heures normales d'ouverture et ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi ».

Donné à Saint-Pascal, ce 2^e jour de février 2022.

La greffière,
Louise St-Pierre, avocate, OMA

AVIS PUBLIC RÈGLEMENT NUMÉRO 368-2022 AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, que :

« Le conseil municipal a adopté lors de la séance extraordinaire tenue le 31 janvier 2022, le Règlement numéro 368-2022 imposant une taxe spéciale sur la base d'une tarification pour le remboursement des coûts versés à la MRC de Kamouraska pour des travaux d'entretien effectués sur le cours d'eau ruisseau Poivrier.

Les intéressés peuvent prendre connaissance de ce règlement au bureau de la greffière, sur rendez-vous, durant les heures normales d'ouverture et ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi ».

Donné à Saint-Pascal, ce 2^e jour de février 2022.

La greffière,
Louise St-Pierre, avocate, OMA

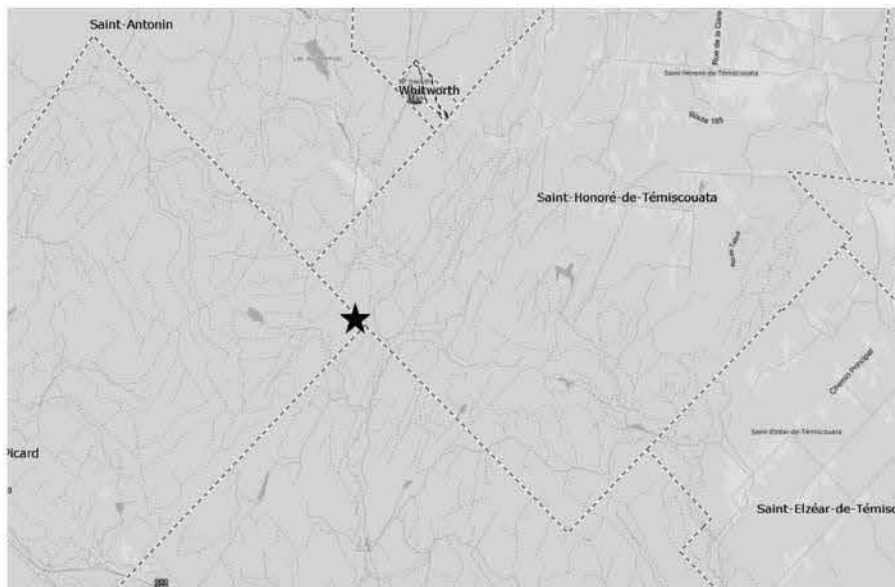
AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE

POUR PUBLICATION DANS

Le Placoteux, dans l'édition du 9 février 2022

Consultation publique sur le projet

Exploitation d'une gravière-sablière dans la MRC de Témiscouata



Béton Provincial Ltée projette l'exploitation d'une gravière-sablière dans la MRC de Témiscouata à cheval sur les limites des municipalités de Pohénégamook et St-Honoré-de-Témiscouata, ainsi que le TNO de Picard. L'entreprise est présentement en voie d'obtenir un bail exclusif d'exploitation de substances minérales de surface (BEX) auprès de la MRC de Témiscouata. Le bail est sollicité pour une période de 10 ans. Le produit permettra d'offrir des infrastructures de qualité à la communauté.

Béton Provincial Ltée tient une assemblée publique de consultation sur le projet d'exploitation d'une gravière-sablière dans la MRC de Témiscouata. Cette séance à laquelle participera Charles D. Delisle, consultant de Groupe Synergis et les représentants de Béton Provincial Ltée, aura lieu le 17 mars 2022, à compter de 16 h par vidéoconférence. Pour y assister, veuillez communiquer à l'adresse suivante : consultation@synergis.ca.

Cette consultation est prévue conformément à l'article 140.1 de la *Loi sur les mines*, et aux articles 39.1 et 39.2 du *Règlement sur les substances minérales autres que le pétrole, le gaz naturel et la saumure*.

La documentation détaillée de l'ensemble du projet est mise à la disposition de la population, et peut être consultée du 9 février 2022 au 17 avril 2022, en communiquant à l'adresse suivante : consultation@synergis.ca.

Les citoyens peuvent transmettre leurs questions et leurs commentaires en vue de la séance publique, et ce, d'ici le 13 mars 2022, à l'adresse suivante : consultation@synergis.ca.

À la suite de l'assemblée publique, les citoyens pourront transmettre des commentaires écrits au plus tard le 17 avril 2022, à l'adresse suivante : consultation@synergis.ca.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA
MRC DE KAMOURASKA

0337H0622

AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-03 RÉVISANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA

Conformément aux dispositions de l'article 12 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, AVIS PUBLIC est par les présentes, donné aux contribuables de la Municipalité de Kamouraska par la soussignée, Mychelle Lévesque, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Kamouraska.

- QUE** lors de la séance extraordinaire qui s'est tenue le 31 janvier 2022, un avis de motion a été donné à l'égard du règlement numéro 2022-03, révisant sans modifications le code d'éthique et de déontologie des élus(e) de la Municipalité de Kamouraska. Le projet de règlement numéro 2022-03 a été déposé séance tenante.
- QUE** l'adoption et/ou la révision d'un code d'éthique et de déontologie pour les membres du conseil municipal est imposée par la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*.
- QUE** le projet de règlement numéro 2022-03 peut être résumé comme suit :

Le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la Municipalité de Kamouraska poursuit les buts suivants :

- ❖ Accorder la priorité aux valeurs qui fondent les décisions d'un membre du conseil municipal de la Municipalité et contribuer à une meilleure compréhension des valeurs de la municipalité;
- ❖ Instaurer des normes de comportements qui favorisent l'intégration de ces valeurs dans le processus de prise de décision des élus et, de façon générale, dans leur conduite à ce titre;
- ❖ Prévenir les conflits éthiques et, s'il en survient, aider à les résoudre efficacement et avec discernement;
- ❖ Assurer l'application des mesures de contrôle aux manquements déontologiques.

Les valeurs mises de l'avant par la municipalité, telles qu'énoncées à l'article 4 du projet de règlement sont : l'intégrité, la prudence dans la poursuite de l'intérêt public, le respect envers les autres membres du conseil, les employés(ées) de la municipalité et les citoyens, la loyauté envers la municipalité, la recherche de l'équité, et l'honneur rattaché aux fonctions de membre du conseil municipal.

Les règles de conduite instaurées audit projet de règlement ont pour objectifs, notamment, de prévenir :

- ❖ Toute situation où l'intérêt personnel du membre du conseil peut influencer son indépendance de jugement dans l'exercice de ses fonctions;
- ❖ Toute situation qui irait à l'encontre des articles 304 et 361 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*;
- ❖ Le favoritisme, la malversation, les abus de confiance ou autres inconduites.

4. **QU'IL** est prévu que le conseil municipal procède à l'adoption du règlement numéro 2022-03 lors de la séance ordinaire qui se tiendra lundi le 14 février 2022, à 20 H 00, par voie de visioconférence, tel que requis par l'arrêté numéro 2021-090 du 20 décembre 2021.

5. **QUE** tout intéressé peut prendre connaissance du projet de règlement en s'adressant à la soussignée, au bureau municipal, situé au 67, avenue Morel à Kamouraska, durant les heures d'ouverture régulières.

* Étant donné la pandémie et les mesures sanitaires à appliquer, toute personne intéressée devra contacter le bureau municipal par téléphone, par courriel ou le site Internet de la municipalité afin de faire une demande de consultation.

DONNÉ À KAMOURASKA, CE 1^{er} JOUR DU MOIS DE FÉVRIER 2022.

SOURCE :

Mychelle Lévesque, directrice générale & greffière-trésorière

Nouveau record pour Place aux jeunes au Bas-Saint-Laurent

En parallèle de la 11e édition de la Semaine des régions, les 11 agents de Place aux jeunes au Bas-Saint-Laurent s'associent pour réitérer leur présence sur le territoire afin d'accompagner les entrepreneurs et les nouveaux arrivants dans la région.

Dans le contexte de pandémie et de rareté de main-d'œuvre qui perdurent, le travail concerté des agents de la région s'inscrit dans une volonté d'en faire plus pour la clientèle.

Dans la dernière année, 210 personnes accompagnées par le programme se sont établies au Bas-Saint-Laurent. C'est 38 de plus qu'à pareille date l'an dernier. Ces résultats démontrent que les défis de la pandémie ont été relevés, afin de répondre à la demande soutenue.

Notons par ailleurs l'ajout de trois employées au Bas-Saint-Laurent dans la der-

nière année, soit une agente supplémentaire dans les MRC de Rivière-du-Loup et Rimouski-Neigette, ainsi qu'une agente de coordination régionale, toutes les trois embauchées pour trois ans. Place aux jeunes est présent plus que jamais pour outiller et accompagner les nouveaux arrivants et les employeurs qui font du Bas-Saint-Laurent un milieu de vie unique où il fait bon vivre et travailler.

« Place aux jeunes, c'est la première ligne d'intégration dans un milieu. C'est ce qui crée le premier lien solide qui peut changer une vie. Moins de quatre ans après l'appel de Mélanie [l'agente de Place aux jeunes pour Les Basques], je suis devenu maire », affirme le maire de Trois-Pistoles Philippe Guilbert.

Source : Place aux jeunes Kamouraska



Photo : Unsplash.com

AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 372-2022 ÉTABLISSANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS ET ÉLUS DE LA VILLE DE SAINT-PASCAL

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée Me Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal de ce qui suit :

1. Lors de la séance extraordinaire du conseil du 31 janvier 2022, le projet de règlement numéro 372-2022 établissant le code d'éthique et de déontologie des élus et élus de la Ville de Saint-Pascal a fait l'objet d'un avis de motion et a été présenté.
2. Le projet de règlement numéro 372-2022 établit les règles d'éthique et de déontologie auxquelles seront assujettis les élus de la Ville de Saint-Pascal.

Les buts poursuivis par l'adoption du projet de règlement numéro 372-2022 sont :

- d'accorder la priorité aux valeurs qui fondent les décisions d'un membre du conseil de la municipalité et de contribuer à une meilleure compréhension des valeurs de la municipalité;
- d'instaurer des normes de comportement qui favorisent l'intégration de ces valeurs dans le processus de prise de décision des élus et, de façon générale, dans leur conduite à ce titre;
- de prévenir les conflits éthiques et s'il en survient, aider à les résoudre efficacement et avec discernement;
- d'assurer l'application des mesures de contrôle aux manquements déontologiques.

Les valeurs mises de l'avant dans le projet de règlement et devant guider les élus pour la prise de décision sont l'intégrité, la prudence dans la poursuite de l'intérêt public, le respect et la civilité envers les autres membres du conseil, les employés de la municipalité et les citoyens, la loyauté envers la municipalité, la recherche de l'équité et l'honneur rattaché aux fonctions de membre du conseil municipal.

Les règles de conduite énoncées au projet de règlement ont pour objectifs, notamment, de prévenir :

- toute situation où l'intérêt personnel du membre du conseil peut influencer son indépendance de jugement dans l'exercice de ses fonctions;
- le favoritisme, la malversation, les abus de confiance ou autres inconduites.

3. L'adoption du Règlement numéro 372-2022 établissant le code d'éthique et de déontologie des élus et élus de la Ville de Saint-Pascal est prévue lors de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Saint-Pascal qui se tiendra le **lundi 14 février 2022, à 20 h 00**, en visioconférence.

4. Tout intéressé peut prendre connaissance du projet de règlement numéro 372-2022 au bureau de la soussignée situé au 465, rue Taché, Saint-Pascal sur les heures d'ouverture des bureaux de l'hôtel de ville, sur rendez-vous.

Donné à Saint-Pascal, ce 2^e jour de février 2022

La greffière,
Louise St-Pierre, avocate, OMA

* Cet avis public a déjà fait l'objet d'une publication dans l'édition du 3 février 2022 du Journal de Québec.

AVIS PUBLIC

Avis de consultation écrite sur le projet de règlement numéro 370-2022 amendant le Règlement de zonage numéro 87-2005 de la Ville de Saint-Pascal afin d'autoriser la construction d'un bâtiment aux fins de quarantaine dans une unité d'élevage à forte charge d'odeur existante.

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée de ce qui suit :

1. Lors d'une séance extraordinaire tenue le 31 janvier 2022, le conseil municipal de la Ville de Saint-Pascal a adopté le projet de règlement numéro 370-2022 amendant le Règlement de zonage numéro 87-2005 de la Ville de Saint-Pascal afin d'autoriser la construction d'un bâtiment aux fins de quarantaine dans une unité d'élevage à forte charge d'odeur existante.
2. Considérant l'arrêté numéro 2021-90 du ministre de la Santé et des Services sociaux daté du 20 décembre 2021 suspendant les assemblées se déroulant à l'intérieur, il y aura tenue d'un processus de consultation écrite d'une durée de quinze jours conformément à l'arrêté numéro 2021-054 du ministre de la Santé et des Services sociaux daté du 16 juillet 2021.
3. Une vidéo explicative du projet de règlement et des conséquences de son adoption est mise à la disposition des citoyens à l'adresse Web suivante : <https://villestpascal.com/consultation-ecrite/>
4. Les personnes et organismes intéressés qui désirent s'exprimer par écrit sur le projet de règlement peuvent émettre leurs commentaires en les acheminant, d'ici le 24 février 2022, à l'attention de Me Louise Saint-Pierre, greffière au 465, rue Taché, Saint-Pascal, G0L 3Y0 ou par courriel à l'adresse suivante : greffe@villestpascal.com.
5. L'objet du projet de règlement numéro 370-2022 est d'autoriser la construction d'un bâtiment aux fins de quarantaine au sein d'une unité d'élevage à forte charge d'odeur à l'intérieur d'un rayon de 150 mètres des bâtiments existants.
6. Le projet de règlement numéro 370-2022 contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
7. Le projet de règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville à l'adresse Web ci-haut mentionnée ainsi qu'à l'hôtel de ville, sur rendez-vous, au 465, rue Taché, Saint-Pascal, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 45 et le vendredi de 8 h à 12 h.
8. Les zones concernées par cette modification sont les zones A1, A1.1, A2, A3, A3.1, A4, A4.1, A5, A5.1, A6, A6.1, A7, A8, A9, A10, Af1, Af1.1 et Af2. Ces zones peuvent être sommairement décrites comme suit :

A1 : Cette zone est située principalement à l'ouest de la rivière Kamouraska. Elle est bornée au nord par l'autoroute Jean-Lesage et par la municipalité de Kamouraska, au sud par la voie ferrée et à l'ouest par la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri. Elle comprend une portion de la route Beaulieu.

A1.1 : Cette zone est constituée d'une petite parcelle de terrain située au nord de la route 230 Ouest et à l'est de la route du Pain-de-Sucre.

A2 : Cette zone est située à l'ouest de la rivière Kamouraska et au sud de la voie ferrée. Elle est bornée à l'ouest par les municipalités de Saint-Philippe-de-Néri et de Mont-Carmel et au sud par la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska. Elle comprend des portions du 4^e rang Ouest, de la route Beaulieu et de la côte Duval.

A3 : Cette zone est située principalement à l'est de la rivière Kamouraska et à l'ouest de la rue Rochette. Elle est bornée au sud par la voie ferrée et sa limite nord-est se situe à proximité de la route 230 Ouest.

A3.1 : Cette zone est située principalement à l'est de la rivière Kamouraska et à l'ouest de la rue Maurice et de l'avenue du Parc. Elle est bornée au nord par l'autoroute Jean-Lesage et sa limite sud-ouest se trouve à proximité de la route 230 Ouest.

A4 : Cette zone est située à l'ouest de la rue Taché et à l'est de la rue Ouellet. Elle est bornée au nord par la voie ferrée et au sud par le 4^e rang Ouest.

A4.1 : Cette zone est située au sud du 4^e rang Ouest et à l'est de la rivière Kamouraska. Elle est bornée à l'est par la route Centrale et au sud par la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska. Elle comprend une portion du 5^e rang Ouest.

A5 : Cette zone est située au nord de la route 230 Est. Elle est bornée au nord par la municipalité de Kamouraska. Elle comprend le chemin Lévesque et une portion du 2^e rang.

A5.1 : Cette zone est située au sud de la route 230 Est et à l'est de la route Bélanger.

A6 : Cette zone est située au nord de la route 230 Est. Elle est bornée au nord par la municipalité de Kamouraska et à l'est par la municipalité de Saint-Germain-de-Kamouraska. Elle comprend une portion du 2^e rang.

A6.1 : Cette zone est située au sud de la route 230 Est. Elle est située approximativement entre la route Bélanger et la route Tardif.

A7 : Cette zone est située principalement au sud de la route 230 Est. Elle est bornée au nord par la municipalité de Saint-Germain-de-Kamouraska et à l'est par la municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska. Elle comprend des portions de la route Tardif et de la route de Saint-Germain.

A8 : Cette zone est bornée à l'ouest par la route Centrale, à l'est par des portions de la route Bélanger et du 4^e rang Est ainsi que par la route des Rivard et au sud par la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska. Elle comprend une portion du 4^e rang Est ainsi que la route Charest et le 5^e rang Est.

A9 : Cette zone est bornée à l'ouest par la route Bélanger, par une portion du 4^e rang Est et par la route des Rivard. Elle comprend une portion du 4^e rang Est.

A10 : Cette zone est bornée à l'est par la municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska et au nord par le ruisseau du Pont-de-Fer. Elle comprend des portions du 4^e rang Est, de la route Tardif ainsi que de la route à Moreau.

Af1 : Cette zone est située au sud du 4^e rang Ouest. Elle est bornée au sud par la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska et à l'ouest par la municipalité de Mont-Carmel.

Af1.1 : Cette zone comprend des parcelles de terrain situées au sud du 4^e rang Ouest et au nord de la rivière Kamouraska.

Af2 : Cette zone est bornée au sud par la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska et à l'est par la municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska. Elle comprend une portion de la route à Moreau.

L'illustration des zones concernées et des zones contiguës peut être consultée à la même adresse Web que le projet de règlement soit au : <https://villestpascal.com/consultation-ecrite/> ainsi qu'au bureau de la municipalité sur rendez-vous.

Donné à Saint-Pascal, ce 4^e jour de février 2022.

La greffière,
Louise St-Pierre, avocate, OMA

Un nouvel espoir en cyclisme de Saint-Jean-Port-Joli

MAXIME PARADIS

Il y a tout juste un an, Ezékiel Ouellet était relativement néophyte en matière de cyclisme. En peu de temps, sa passion soudaine s'est révélée être une discipline dans laquelle son avenir est aujourd'hui plus que prometteur, lui qui vient tout juste de joindre les rangs d'un club de niveau élite dans la région de Québec.

De nature sportive — il a fait beaucoup de course à pied et il était coordonnateur du soccer à La Pocatière au cours des deux derniers étés —, Ezékiel Ouellet s'est mis au vélo de route l'an dernier et il n'a pas tardé à avoir la

piqûre. À la recherche d'un club pour mieux encadrer ses entraînements, il a intégré de façon « non -officielle » l'équipe de niveau élite Desjardins Ford de la région de Québec et tout s'est depuis enchaîné rapidement.

« J'ai participé à plusieurs courses provinciales comme le Grand prix cycliste de Charlevoix et chaque fois j'améliorais mes performances. Ma progression a été tellement grande que la coach du club élite a décidé de me recruter officiellement pour joindre l'équipe Desjardins Ford », raconte Ezékiel.

Accompagné de plusieurs avantages comme l'accès à un vélo haut de gamme et une foule d'équipements, accessoires et vêtements pour la pratique du sport ou la vie courante, Ezékiel Ouellet réalise encore à

peine ce qui s'offre à lui. « Tout ce qu'on me propose, la valeur doit avoisiner les 35 000 \$. Ça vient toutefois avec des obligations face à nos commanditaires », reconnaît-il.

Une nouvelle vie

Cette nouvelle vie qui à première vue semble enviable, Ezékiel avoue qu'il devra l'approprier une bouchée à la fois. Son alimentation, à titre d'exemple, ne pourra se permettre les excès que s'offrent volontiers les jeunes hommes de 19 ans comme lui. Il devra également faire attention à sa santé afin d'éviter certaines problématiques auxquelles il a fait face dans la dernière année en raison d'entraînements intensifs.

« C'est beaucoup de choses à intégrer, ça demande de la discipline, mais je suis prêt pour ça et je suis de plus en plus conseillé de ce côté-là », dit-il.

Il entend d'autant plus prendre cette nouvelle vie au sérieux qu'elle lui offre déjà la chance de voyager au pays et à l'international. En mars, il prendra part à un camp d'entraînement en Espagne et il vise participer au Championnat canadien prévu à Edmonton en juin. Son rêve est aussi de prendre part à d'autres compétitions aux États-Unis et même en Europe. « J'ai été obligé de ramener mon programme d'étude sur quatre ans au Cégep », souligne l'étudiant de 2^e année en Génie physique au Cégep de La Pocatière, qui souhaite mieux concilier ses études avec sa pratique du sport.

À Québec pour s'entraîner entre deux et trois fois par semaine depuis la période des Fêtes, Ezékiel Ouellet croit néanmoins que le jeu en vaut la chandelle. S'il s'applique à ses entraînements et lors des compétitions, il est conscient que la belle progression qu'il a vécue depuis un an peut se poursuivre et peut-être lui ouvrir les portes du professionnel.

« Je n'aurais jamais pensé que je me serais rendu là en si peu de temps quand j'ai commencé le cyclisme, mais constater aujourd'hui toutes les opportunités qui s'offrent maintenant à moi, ça fait rêver, c'est sûr, et ça me motive à poursuivre. »



Ezékiel Ouellet lors d'une compétition en 2021.

RE/MAX *Elegance Inc.*

L'Islet Kamouraska

418 598-6031 418 856-1352

Agence immobilière depuis 1986
Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec Inc.

Gilles Couture
courtier immobilier agréé

René Bélanger
courtier immobilier

Thérèse Rioux
courtier immobilier

URGENT* RECHERCHÉ ***URGENT**

PROPRIÉTÉS FLEUVE, LAC, RIVIÈRE

Plusieurs acheteurs qualifiés en attente,

→ financement préautorisé! ←

425 000\$

L'ISLET
392, ch. des Pionniers Ouest

348 000\$

SAINT-JEAN-PORT-JOLI
457, rue Dubé

895 000\$

SAINT-AUBERT
500, ch. du Tour-du-Lac-Trois-Saumons

448 000\$

SAINT-AUBERT
66, rang des Jumeaux-Pelletier

148 000\$

SAINT-AUBERT
7, rue Principale Ouest

178 000\$

SAINTE-PERPÉTUE
156, rang Taché Ouest

VENDU

CAP-SAINT-IGNACE
13, rue du Manoir Ouest

VENDU

SAINT-JEAN-PORT-JOLI
46, rue Émilie-Chamard

VENDU

LA POCATIÈRE
212, rue de la Sablière

Voir toutes nos propriétés sur gillescouture.com

ACTUALITÉ

Le Défi, moi je lis! pour rendre la lecture plus accessible aux adultes

Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud (CSSCS), L'ABC des Hauts Plateaux, et le Groupe Alpha Montmagny (GAM) s'allient pour poursuivre le Défi, moi je lis! initié à l'hiver 2021. Le projet bonifie le service de Bibliomobile déjà offert aux jeunes de 0 à 5 ans, en donnant accès à une sélection de livres à leurs parents. Lors de leur visite à domicile, les intervenantes proposent gratuitement une sélection de livres pour adultes afin que ceux-ci puissent découvrir ou redécouvrir les bienfaits de la lecture. Les livres ont été soigneusement sélectionnés pour la clientèle : cuisine, plein air, chasse, éducation, romans, gestion du stress, etc. L'évaluation des livres qui sera faite

par les participants servira à décrire et classer le livre pour les prochains lecteurs. Les organismes couvrent la MRC de Montmagny ainsi que le secteur sud de la MRC de L'Islet.

Le projet financé par le ministère de l'Éducation est à sa deuxième année. En 2021, même en temps de pandémie, de nombreux prêts de livres ont été réalisés, et ce, dans le respect des normes sanitaires en vigueur. Grâce à ce projet, les intervenantes affirment que certains adultes qui ne lisaient plus depuis longtemps se sont remis à la pratique.

Source : Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud

BLOC-NOTES

CHEVALIERS DE COLOMB – CONSEIL 2941

Saint-Pascal

Remerciements. Le Conseil des Chevaliers de Colomb de Saint-Pascal remercie les membres qui se sont dévoués pour la vente des billets de la campagne des œuvres. Merci également à tous ceux qui ont acheté des billets. Par ce geste, vous contribuez aux œuvres des Chevaliers de Colomb. Il est à noter que la totalité des revenus de la vente de ces billets est distribuée en dons dans notre région.

LES ALCOOLIKES ANONYMES

Saint-Pascal

Si vous voulez arrêter de boire et vous ne le pouvez pas, nous pouvons vous aider. Informations au 418-867-3030, www.aa.org.

LES GROUPES FAMILIAUX AL-ANON

Saint-Pascal

Que pouvez-vous faire lorsqu'un de vos proches boit trop ? Al-anon-alateen-quebec-est.ca, tél.: 1-844-725-2666.

NARCOTIQUES ANONYMES

La Pocatière

Groupe Revivre. Réunion tous les jeudis de 18h30 à 20h30, au 203, 4e avenue Painchaud. Entrée principale, puis salle en haut à droite.

Rivière-du-Loup

Groupe Courage. Réunion tous les dimanches de 19h30 à 21h00, à l'Unité Domrémy, 4 rue de Gaspé. Entrée principale.

PARTAGE AU MASCULIN

Saint-Jean-Port-Joli

Le prochain Café-discussion de Partage au Masculin aura lieu le jeudi le 3 février 2022, à 19 heures via Messenger. Sujet : L'amitié. Nous allons au cours de ce Café, examiner les définitions de l'amitié selon la revue des 360 définitions et échanger entre nous. Comment s'appliquent-elles à notre quotidien, à travers nos échanges avec les autres, et particulièrement avec ceux que nous considérons comme nos amis? Animée par M. Jean-Louis Gosselin, cette activité gratuite est offerte à tous les hommes de la région qui ont le goût d'échanger dans une atmosphère conviviale et en toute confidentialité. Pour s'inscrire, faites une demande d'amitié Facebook à J.-Louis Gosselin ou un courriel à partam194@globetrotter.net.

NOS PROFESSIONNELS

Coiffure Expression
1992 Entr.
Service et beauté
Ginette Landry, prop.
282, Principale Est, Sainte-Hélène
418 492-9236

LEMIEUX
LOCATION
LOCATION DE VÉHICULE, CAMION, CUBE
REMORQUE OUVERTE OU FERMÉE
418.856.2824

« La joie de vous servir »
Jean-Marie Rossignol
Conseiller en sécurité financière
418 492-3255
Assurance-vie
Protection en cas d'invalidité
Régimes collectifs
Rentres, REER

GICLEURS
PIERRE PLOURDE
Votre partenaire de confiance contre les incendies
SPÉCIALITÉS : GICLEURS ET PLOMBERIE
98, rue Voisine, Sainte-Hélène de Kamouraska (Québec) G0L3J0
pplourde@gicleursplourde.com
Tél. : 418 492-9889 • Téléc. : 418 492-9031 • Cell. : 418 894-2358
CMMTQ
Exposition des métiers mécaniciens en tuyauterie du Québec • R.B.Q. : 15594-7023-01

CENTRE VISUEL ST-PASCAL
UN REGARD SUR L'HORIZON
Dr Germain Dupuis, optométriste
Dre Stéphanie Bélanger, optométriste
269, rue Taché
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Tél. : 418 492-1430
Téléc. : 418 492-2832

APPEL SANS FRAIS
Info Services Communautaires
Confidentiel;
Réponse humaine multilingue;
7 jours sur 7; du lundi au vendredi de 8h à 21h et la fin de semaine de 8h à 18h.
211
www.211quebecregions.ca

SUDOKU

JEU N° 754

NIVEAU : DIFFICILE

	7						9	
4				6			5	
		9	8				3	1
5			2					
	3					8		
			3		9			4
8			4					5
6						9		
				7				2

RÉPONSE DU JEU N° 754

2	7	1	8	4	9	5	6	3
8	8	6	5	2	1	4	7	9
5	9	4	8	6	7	1	2	3
7	2	5	6	1	8	9	4	3
9	1	8	7	5	4	2	3	6
6	4	8	9	8	2	7	1	5
1	8	9	4	7	8	6	5	2
4	5	2	1	9	6	8	7	3
8	6	7	2	3	5	9	4	1

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

MOTS CROISÉS

N° 754

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
11					12			13	
14					15			16	
17				18					
	19	20			21			22	23
24	25			26			27		
28		29	30		31			32	
	33	34			35			36	
37				38			39		
40			41		42		43		
44				45			46		
47						48			

HORIZONTALEMENT

- Qui concernent la pierre.
- Radin.
- Échec.
- Des animaux y vivent.
- Usages traditionnels.
- Liquide jaunâtre.
- Arbre du groupe des sorbiers.
- Du verbe être.
- Nuance.
- Ancienne note.
- Glossier.
- Essayé.
- Électronvolt.
- Islande.
- Empereur sanguinaire.
- Rechigne.
- Partie de la Suisse.
- Biens qu'une femme apportait en se mariant.
- Danse de Jamaïque.
- Elle a des dents.
- Chef au dessus du caïd.

VERTICALEMENT

- Ver luisant.
- Déclaration.
- Brosser un cheval.
- Du verbe aller.
- Domage.
- À cran.
- Se sert de sa tête.
- Qui ne brûle plus.
- À elle.
- Petits morceaux.
- Guide spirituel.
- Se dit en espagnol.
- Organe globuleux.
- Repairs.
- Poirrot.
- Chien.

- Faire un renvoi.
- Dégoûté.
- Irisation des perles.
- Liquide très volatil.
- Nappe d'eau.
- Ruminant qui brame.
- Devenu aigre.
- Grande période de l'histoire.
- Se disait d'une langue.
- Champion.

S	I	R	I	T	S	E	R	E	N
E	N	E	I	T	V	E	N	I	
E	I	C	O	U	T	E	R		
E	I	C	O	U	T	E	R		
I	N	E	T	O	N	E	R		
N	O	R	E	N	E	T	I		
V	E	I	N	E	T	E	R		
T	N	O	I	S	E	S			
R	E	I	S	I	T	E	S		
S	N	E	I	E	R	V	E		
E	A	V	A	R	E				
L	A	P	I	D	A	R	E		

RÉPONSE DU N° 754

40, avenue Chapleau
(ancien IGA) à St-Pascal

ENTREPRISE 100 %
QUÉBÉCOISE

**NOUS SOMMES
DÉMÉNAGÉS!**

Korvette

MD

CHAÎNE FAMILIALE 100 % QUÉBÉCOISE DEPUIS 1958

RECEVEZ GRATUITEMENT

un sac de maïs soufflé à saveur de sel et beurre (80 g)
avec tout achat de 20\$ ou plus avant taxes
(500 premiers clients).

PROMOTION

4 JOURS SEULEMENT

10-11-12-13 FÉVRIER 2022

**HEINZ
KETCHUP**
6 x 710 ml

379

RÉG. 5⁹⁹



FORMAT 1,5 l

Quantité minimum
en magasin : 384



CROUSTILLES
SAVEURS ASSORTIES
220-235 g

2 POUR 5\$

RÉG. 3⁹⁹ ch/ea.



FORMAT FAMILIAL

Quantité minimum
en magasin : 288

COCA-COLA
BOISSON GAZEUSE
EN BOUTEILLES
6 x 710 ml

279

RÉG. 4⁹⁹



Quantité minimum
en magasin : 432

ROYALE
PAPIERS-MOUCHOIRS
6 BOÎTES / 3 PLUS



Quantité minimum
en magasin : 240

ROYALE
PAPIER HYGIÉNIQUE
8 ROULEAUX DOUBLES



Quantité minimum
en magasin : 288

**BAC DE
RANGEMENT**
BLEU
44,5 l

499

RÉG. 8⁹⁹



Quantité minimum
en magasin : 252



**BOUTEILLE
D'EAU**
1,5 l

4 POUR 1\$

RÉG. 65¢



Quantité minimum
en magasin : 672

**OREILLER
À RAYURES**
28 X 20"

4\$

RÉG. 7⁵



PRIX FOUS

Quantités minimum
en magasin : 100



**LITIÈRE
POUR CHAT**
6,4 kg

599

RÉG. 9²⁹



Quantité minimum
en magasin : 300

**SACS DE
POUBELLE**
BLANC
BOÎTE DE 25
21 l

199

RÉG. 2⁹⁹



Quantité minimum
en magasin : 576

Voyez nos promotions dans la circulaire du 10 au 16 février dans votre PUBLISAC ou
sur notre site web www.korvette.ca. Profitez-en pour vous abonner à l'infolettre.

Les heures d'ouverture varient en fonction des consignes du gouvernement.
Promotion valide seulement à la succursale de St-Pascal.

OUVERT 7 JOURS

SUIVEZ-NOUS SUR

LE TOUT PREMIER MAZDA MX-30 2022 ENTIÈREMENT ÉLECTRIQUE.



**2 ANS
SANS FRAIS
D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE***

**+
500 \$
BONI MAZDA
POUR VÉ***

**+
2 ANS
D'ESSAI
DES SERVICES
CONNECTÉS MAZDA***

Portières à ouvertures opposées

Garnitures de siège respectueuses de l'environnement

Solutions de recharge rapides

MX-30 GS

INCLUANT LES RABAIS GOUVERNEMENTAUX
DE 13 000\$
SI VOUS Y ÊTES ADMISSIBLE.
DES CONDITIONS S'APPLIQUENT.

ÉQUIVAUT À
89\$/SEM.

À PARTIR DE **388\$***/MOIS,
LOCATION 48 MOIS
AU TAUX DE 1,9%,
565 \$ D'ACOMPTE,
16 000 KM/AN COMPRIS
(8 € / KM EXCÉDENTAIRE)

AVANT LES RABAIS GOUVERNEMENTAUX
DE 13 000\$

ÉQUIVAUT À
146\$/SEM.

À PARTIR DE **632\$***/MOIS,
LOCATION 48 MOIS
AU TAUX DE 1,9%,
565 \$ D'ACOMPTE,
16 000 KM/AN COMPRIS
(8 € / KM EXCÉDENTAIRE)

PRIX DE DÉTAIL À PARTIR DE
44 200\$

Visitez vehiculeselectriques.gouv.qc.ca pour plus de détails sur le rabais du gouvernement.

L'ÉVOLUTION DE L'EXCELLENCE DÉCOUVREZ LE CX-5 2022 REDESSINÉ



CONÇU POUR S'ADAPTER
À TOUTES LES CONDITIONS

TRACTION INTÉGRALE I-ACTIV MAINTENANT OFFERTE DE SÉRIE

dubemazda.com

DUBE

5, RUE ERNEST-PARADIS, RIVIÈRE-DU-LOUP
418 862-3382 • 1 855 417-3823

DEAN DUBE Propriétaire 418 862-3382	ALEXE RIOUX Directrice financière 418 862-3382	JULIEN THERIAULT Conseiller 418 943-4070	JÉRÔME MICHAUD Propriétaire 418 868-9911	JORDAN TREMBLAY Conseiller 418 551-7434	KEVEN THERIAULT Conseiller 418 866-1610	STEVE DUBE Propriétaire 418 860-3542
--	---	---	---	--	--	---

Obtenez d'excellents taux de location sur notre gamme Kia 2022.



Le Sorento SX 2022

Location à partir de
2,99 %*

Inclut la réduction de fidélité de 1 %²

Caractéristiques en option :

- Traction intégrale avec mode de conduite
- Affichage tête haute
- Ouverture intelligente électrique du hayon

Le Sportage SX 2022

Aussi peu que
0 % de financement*

+ 1000 \$ de boni sur modèles Sportage 2022 sélectionnés

Caractéristiques en option :

- Traction intégrale
- Détecteur de présence dans les angles morts*
- Chargeur de téléphone sans fil*

Le Seltos SX Turbo 2022

Location à partir de
1,99 %*

Inclut la réduction de fidélité de 1 %²

Caractéristiques en option :

- Sièges avant et arrière et volant chauffants
- Intelligence UVO^{WC2}
- Assistance perfectionnée d'évitement de collision frontale*

Les inventaires sont limités. Une commande du concessionnaire peut être requise.

5 ANS
100 000 KM
GARANTIE

ASSISTANCE ROUTIÈRE
KM ILLIMITÉE*

kia.ca/hiver

Véhicule officiel
de la LCH

Dubé Kia

7, CÔTE SAINT-JACQUES, RIVIÈRE-DU-LOUP
418 860-3542 | 1 888 382-3542
WWW.DUBEKIA.COM

STEVE DUBE Propriétaire 418 860-3542	PATRICK MARCIL Conseiller 581 337-7262	STÉPHANE LANDRY Conseiller 418 868-9623	DANIEL DELOBSE Directeur des ventes 418 551-0463	MÉLANIE OUELLET Directrice financière 418 860-3542	DEAN DUBE Propriétaire 418 860-3542
---	---	--	---	---	--